

Vol. III

Québec, Avril 1923

No 12

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



Organe de la
Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

PRIX : 20 SOUS

La Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

1923—Les officiers et les directeurs—1923

Président:—M. C.-J. MAGNAN, Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand—Inspecteur général des Ecoles Catholiques de la province de Québec et membre de la Société Royale du Canada.

Vice-présidents:—**1er.**—M. le Dr P.-H. BEDARD, Echevin, leader du Conseil municipal de Québec; **2ème.**—M. Narcisse SAVOIE, secrétaire du ministère provincial de l'Agriculture.

Secrétaire-archiviste:—M. Damase POTVIN, journaliste et publiciste.

Assistant Sec.-archiviste:—M. le Chevalier J.-Eug. CORRIVEAU, publiciste.

Secrétaire-correspondant:—M. Georges MORISSET, publiciste, secrétaire-administratif de l'Exposition Provinciale de Québec.

Assistant-sec.-correspondant:—M. Joseph DUMAIS, directeur du Conservatoire d'élocution de Québec.

Trésorier:—M. Geo.-Emile MARQUIS, publiciste, chef du Service de la Statistique de la province de Québec.

Aviseur légal:—M. Antonio LANGLAIS, avocat.

Directeurs:—Les officiers et les anciens présidents de la Société: MM. Georges Morisset, publiciste, (1918); Geo.-Emile Marquis, publiciste, (1919), J.-Onésime Gagnon, avocat, (1920); E.-Théo-Paquet, avocat (1921), G.-C. Piché, ingénieur forestier, (1922), puis: MM. Avila BEDARD, ingénieur forestier; R.-A. BENOIT, publiciste; Jos.-S. BLAIS, surintendant des succursales de la Banque Nationale; Georges BOUCHARD, B.S.A., député de Kamouraska aux Communes; Amédée BUTEAU, ingénieur civil professeur à l'Ecole Technique; l'abbé Ivanhoe CARON, M. S. R. publiciste, missionnaire-colonisateur; Raoul DIONNE, courtier directeur de la Chorale St-Dominique; Georges-Henri DUQUET artiste-peintre; Alexandre FRASER, Ingénieur Civil; Hormisdas MAGNAN, publicité; JEAN THOMAS, directeur de l'Institut Thomas et professeur à l'Ecole Technique

La fierté nationale

VOILA LE BUT QUE CHERCHE A ATTEINDRE

La Société des Arts, Sciences et Lettres

DE QUEBEC

en groupant des Canadiens Français désireux de cultiver ou d'encourager les arts, les sciences et les lettres.

Elle constitue un mouvement d'offensive purement patriotique.—Fondée en décembre 1917, elle a témoigné, au cours de son premier lustre d'existence, d'une remarquable vitalité par des initiatives heureuses et elle a établi sa raison d'être.—Elle compte actuellement 150 membres. "Nous devrions être au moins 500 à la fin de 1923" disait l'un de ses officiers les plus actifs.

Ses moyens d'actions:—Conférences-concerts.—Diners-causeries.—Concerts-boucanes.—Cercles d'études.—Concours littéraires.—Travaux artistiques. Expositions d'œuvres d'art.—Publication de revues.—Causeries hebdomadaires. Bourses de voyages.

Désirez-vous faire œuvre patriotique et pratique?

Devenez membre de la Société des Arts, Sciences & Lettres de Québec.

Contribution annuelle: \$5.00.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'un des officiers ou directeurs de la Société.

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : LE TERROIR, Enrg. — Case postale 365 — Québec

Abonnement payable d'avance : \$2.00 par année

Vol. III, No 12.

Québec

AVRIL 1923

SOMMAIRE

| | Pages | | Pages |
|--------------------------------------|-------|--------------------------------|-------|
| Dans le Passé, Da mase Potvin..... | 531 | Revue des Lectures, par Damase | |
| La Fête des Arbres, Pamphile Lemay. | 534 | Potvin..... | 572 |
| L'histoire des ponts—conférence par | | | |
| Ivan Valée..... | 536 | GRAVURES ET PORTRAITS | |
| La paroisse canadienne, Hormidas | | L'hon. Ant. Galipeault..... | 536 |
| Magnan..... | 553 | M. Horm. Magnan..... | 553 |
| Des ruines à Tadoussac, l'abbé | | Un coin pittoresque..... | 540 |
| Georges Tremblay..... | 561 | Pont de colonisation..... | 544 |
| Les propos de l'Entr'acte, Aimé Pla- | | Nos ponts-routes..... | 549 |
| mondon..... | 568 | Dans nos paroisses..... | 556 |
| Echos de la Société..... | 570 | L'ombre du clocher..... | 558 |

SURPRISE A NOS LECTEURS.

Avec le présent fascicule le TERROIR termine sa troisième année d'existence; nos lecteurs trouveront à la fin de ce numéro la table générale des matières pour l'année qui finit. Comme on peut le voir, chaque année du TERROIR forme un magnifique volume de plus de 600 pages de matières très variées, abondamment illustrées, et qui, une fois relié, fait excellente figure dans une bibliothèque.

Maintenant, nous ne croyons pas exagérer en annonçant à nos lecteurs, dont le nombre augmente considérablement chaque semaine, une grande surprise pour le prochain numéro, celui de mai, qui paraîtra, vers le 15 du mois. En effet, ils recevront le TERROIR considérablement agrandi, avec une toilette toute nouvelle, à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur, bien illustré, avec de nombreux articles de collaborateurs nouveaux.

La Société du TERROIR Enregistré et la Société des Arts, Sciences et Lettres dont le TERROIR est l'organe, ont consenti pour arriver à ces innovations à de nombreux sacrifices dont leur sauront gré, sans doute, leurs lecteurs. Ces derniers auront donc un devoir tout tracé et qu'ils devinent. Le TERROIR ne vit pas de l'air du temps, à l'instar de toutes les autres revues et les journaux; ils vivent du fruit des abonnements et de celui des annonces; mais à condition, naturellement, que les abonnements donnent leurs fruits.

C'est donc, de la part de nos lecteurs, en même temps qu'un devoir de conscience, une bonne œuvre à accomplir et un plaisir à se payer que de remettre à l'administration leur dû. La toilette nouvelle du TERROIR leur rappellera, dans quelques jours, et ce devoir, et cette bonne œuvre et ce plaisir.

DANS LE PASSÉ

PARMI LES CHOSSES ANGIENNES

Ils s'en vont vite aux vieilles lunes les antiques ameublements de nos maisons bas-canadiennes, et aussi ces ustensiles aussi simples que commodes et peu coûteux ces instruments, ingénieux souvent, et dont l'idée trahit l'esprit inventif et surtout pratique de ceux qui en furent les auteurs, ces bibelots désuets, toutes vieilleries que l'on retrouve encore, parfois, entassées entre les lambourdes poussiéreuses des vieux greniers qui sont restés intacts, souvent, encore que les maisons, nos tant vieilles maisons à "comble français", aient subi, des réparations, des agrandissements et des embellissements, le démon des musées nous poussera à dire, "l'irréparable outrage".

Ces pauvres objets sont devenus, aujourd'hui, pour la plupart, de vénérables pièces de musée; eh! oui, de musée.....

Au fait, que n'organise-t-on pas un musée national de ces vieilles choses du passé avant qu'elles ne soient tout à fait introuvables. Plus tard, il sera trop tard.....Les morts vont vite, dit-on, dans l'esprit des vivants; que dire des maisons, des meubles, quand ils ont été jugés par leurs inconscients propriétaires, "bons seulement à faire du bois de chauffage."

Trop tard, l'on s'apercevra que ces témoins d'anciens âges valaient leur pesant d'or.....Ne sont-ils pas, du reste, un peu de l'histoire?.....l'histoire des familles qui forme l'histoire de la patrie. Ils sont le legs silencieux de générations disparues et regrettées et, pour chaque famille, comme un lien qui existe entre ce qui est et ce qui a été. Aussi, comme ils semblent, parfois, se confier à nous, nos vieux meubles, pour que nous aidions à leur durée. Et pourtant, dans cette fièvre de possession de modernes, l'on s'empresse de faire disparaître jusqu'à la dernière trace de toutes ces "reguines", comme on les appelle. Mais tel cultivateur, pas méchant pourtant pour deux sous, qui brûle aujourd'hui, avec un sentiment de joie qu'il ne prend pas la peine de dissimuler, les pièces vermoulues d'un vieux métier à tisser, ressemblera demain, à un homme qui arrive de l'autre monde quand on viendra lui demander de céder, à "n'importe quel prix", ce métier dont on le savait propriétaire, ou autres antiquités paysannes qu'il aura, naguère, sacrifiées avec la même gaieté de cœur.

Et c'est un peu dans le but de prévenir quelques-uns de ces tardifs regrets que, tout récemment, M. Georges Bouchard, député de Kamouraska aux Communes, proposait à la Société des Arts, Sciences et Lettres, dont il est un des membres les plus distingués, une résolution, adoptée avec un chaleureux enthousiasme, recommandant aux cultivateurs de conserver les meubles, les ustensiles, les instruments qui ont servi

aux ancêtres et qui ont pu survivre au vandalisme inconscient de ceux d'aujourd'hui; aussi, de prendre les mesures nécessaires pour former, dans chaque paroisse, de petits musées de ces vieilles choses.

Et nous sommes heureux d'apprendre à ce sujet que déjà, dévancant le projet de M. Bouchard, quelques cercles de fermières de la province, sous l'inspiration et à l'exemple de leur dévoué directeur, notre excellent ami. M. Alphonse Désilets, ont commencé, avec succès, nous assure-t-on, l'organisation de ces humbles musées locaux. Nous nous en réjouissons profondément et souhaitons que tous les autres cercles fassent de même.

D'ailleurs, du côté de ces cercles de fermières, nous croyons juste de dire que l'exemple part de haut, puisqu'il vient du directeur lui-même de cette patriotique institution provinciale que sont ces groupements féminins agraires.

En effet, l'autre jour, répondant à une aimable invitation de M. Desilets, quelques amis et nous avons vécu une "veillée du bon vieux temps" dans une pièce d'un immeuble situé en plein Québec, littéralement meublée et ornée à la mode ancienne, "montée" de meubles dont quelques-uns dataient de près de deux siècles, ornée de bibelots qui durent être bien chers à nos arrières-grand'mères et laissant voir dans des coins, des objets qui, assurément, du haut d'un gros siècle, regardaient, non sans quelque surprise, les automobiles, les phonographes et les cornets acoustiques des extra-modernes radios.

Et, durant plusieurs heures, dans l'atmosphère de cette pièce tout imprégnée de la poésie des choses anciennes, et que rendait plus charmante encore la délicieuse présence d'arrière-petites filles de nos arrières-grand'mères, nous jouâmes quelques parties du jeu national des "quat'sept"—Disons, entre nous, que quelques-uns, ne se souvenant plus, quoi! firent "capot", et que d'autres se payèrent le caprice d'un petit tour à Chicago, quant tant de compatriotes, à cette époque de l'année, préférèrent, en réalité, le voyage à New York.....

Le parquet était couvert de ces bonnes "laises" de "catalogne" inusables, harmonieusement barrées de toutes les teintes de l'arc-en-ciel et, devant la porte et les principaux meubles, de rudes et massives rondelles de "tapis tressé" formant, par l'assemblage ingénieux des couleurs, des dessins aussi fantastiques que ceux que nous remarquons sur quelques pièces d'un service de cette antique "vaisselle bleue"—si rare aujourd'hui—et qui étaient proprement alignées sur une étagère dont le style compliqué proclamait l'amour des fioritures de son fabricant mort, sans doute, depuis au moins cinquante ans.

Près de la porte se dressaient les boiseries compliquées d'un vieux métier à tisser dont le bâti solide et rude, vermoulu, était armé de toutes ses pièces: le cylindre en bois à enrouler la chaîne, le cylindre à recevoir la toile ou la flanelle, les "marches" branlantes, luisantes d'usage, suspendues par des bouts de corde de chanvre, les lisses, le battant avec sa poignée amincie par le contact des mains, "l'épée" ou la crémaillère pour empêcher le retrécissement de l'étoffe, la navette—mais la cana-

dienne, car il y a l'américaine et l'euro péenne—en forme de canot d'écorce, le siège en pente, comme celui d'un pianola d'aujourd'hui, le peigne en fil de laiton, tout jaune, le rôt, les poulies en bois supportant les lisses, les "trèmes" en fil de chanvre, les montants, les chevilles, tout y était; rien ne manquait.

Dans un coin, s'élevait un monumental lit-baldaquin surmonté de son ciel de toile écrue relevé de plis harmonieux, avec ses colonnes solides, audacieusement sculptées au tour, le tout pouvant facilement supporter le toit de la maison au cas où il s'écroulerait.

Dans une autre encoignure de la pièce, voici des rouets; l'un peinturé de jaune, luisant de vernis, tout moderne; un autre, de bois brut, plus compliqué, faisant plus de bruit quand on le tourne, ronronnant au moins cinquante ans d'existence de plus que le premier; enfin, un troisième, silencieux, celui-là, à force d'être vieux; sa petite roue surmontée de sa quenouille blanche évoque la sainte Vierge sur les pieuses lithographies ou encore la Marguerite de Faust. Son origine se perd dans la nuit des temps; celui-là, vrai, on ne sait de quel grenier il descend.

Puis, il y a la cheminée, l'antique cheminée de pierre avec tous ses accessoires et ornée, chaque côté, de deux des étranges fanaux qui, d'après le bon Dr Hubert LaRue, ont fait passer longtemps les honnêtes habitants de l'Ile d'Orléans pour des sorciers. L'on a disposé sur la corniche d'anciens chandeliers où des chandelles, "faites à mesure", dans des moules que l'on voit à côté, avec du suif de mouton, pleurent sous la flamme pâlotte leurs épaisses et grasses larmes jaunâtres. Mais ces vénérables chandelles n'ont pas à proclamer le mérite d'avoir, les premières, percé la nuit des anciens âges, puisque, tout à côté d'elles, plane, suspendue à un bout de broche noire et crochie, la "corneille", sorte de navette en fer battu qui contenait, autrefois, il y a bien longtemps, l'huile de loup marin alimentant la couenne de lard qui, une fois allumée, formait tout le système d'éclairage des maisons de nos humbles ancêtres. Puis, voici l'émoucheur des "suiiffeuses" et les pincettes, près du foyer; voici le bol à cendre et le poëlon à long manche dans lequel, d'un bras expert et hardi, les anciens savaient si habilement "virer" les crêpes. Il y a encore, au milieu de la pièce, le crachoir plat en terre cuite, rempli de bran de scie et, à côté des rouets, le dévidoire, la "tournette" à échevaux, le "cannellier", tous accessoires du métier à tisser.

Mais rien ne manque donc? Non rien. Au plafond, voilà, pendu par sa bandouillière, le fusil à plaque qui a tué tant de lièvres et tant de perdrix, voire même, peut-être, quelques gros ours bruns des Laurentides; sa corne de bœuf remplie de bonne poudre l'accompagne. Plus loin, dans un coin, c'est le vieux sabre, probablement celui de 1837, le sabre de l'arrière grand-père qui a dû percer, de part en part, maints "engliches" et qui ne semble pas plus fier pour ça.

On montre avec orgueil, aujourd'hui, ces pots à tabac en verre taillé, tout mignons, ciselés avec art, sertis de métal rare; venez voir, fumeurs, mes frères, celui que nous apercevons sur l'étagère et qui est fait au couteau à même une grosse racine d'arbre,

et vous nous en direz des nouvelles; il est même rempli d'un tabac que n'auraient assurément pas dédaigné les ancêtres, experts en pétun.

Encore une fois, que manque-t-il? Rire Tout est complet.

Et le voilà le musée national canadien! Qu'il y en ait, comme cela, en différents endroits du Bas-Canada, et nous serons heureux; nous aurons ainsi sauvé de l'oubli tant de choses qui doivent nous être chères.

Et plus tard, qui sait?.....disons dans trois mille ans, quand le Canada aura fait sa marque dans la société des nations, comme l'Egypte, bien avant Notre-Seigneur, admettons que le cataclysme des siècles ait recouvert un des musées de nos choses canadiennes, et que, tout à coup, sous les efforts patients de futurs lord Carnavon, l'on en fasse la découverte, quelle sensation provoquerait la trouvaille, à cinquante pieds sous terre, de nos métiers à tisser, de nos rouets, de nos canneliers, de nos "corneilles", de nos fusils à plaque et de nos dévidoirs!.....

Damase POTVIN.



LA FÊTE DES ARBRES

Nous sommes très heureux d'offrir à nos lecteurs une jolie et tendre primeure? c'est une poésie posthume du doux et regretté poète de la nature canadienne, Pamphile Lemay. Cette pièce de vers sur la Fête des Arbres est tout à fait inédite; elle a été trouvée dans les cartons du poète défunt et elle nous est adressée par un ami et collaborateur de notre revue, M. Gérard Malchelosse, de Montréal, aussi ami des poètes qu'il l'est des historiens.

Nous sommes donc des plus reconnaissants à l'égard de M. Malchelosse qui nous permet, en publiant cette belle pièce qui est, on l'avouera, d'une remarquable actualité, de rappeler à nos lecteurs celui qui a peut-être chanté avec le plus d'amour et de sincérité notre belle nature laurentienne et nos joyeuses traditions campagnardes.

D. P.

*Plantez, en ces joyeuses heures,
Plantez tous les arbres divers!
Ils étendront sur vos demeures,
Pour vous garder, leurs rameaux verts,
Plantez tous les arbres divers!*

I

*Venez de toute part; venez, prenez la bêche,
Vieillards et jeunes gens, paysans et bourgeois.
Plantez des arbres fiers, et réparez la brèche
Que nos pères ont faite à nos superbes bois.
Plantez-les beaux et drus, plantez-les en grand nombre.
Il fait bon sous les bois durant les brûlants jours.
Quand ils auront grandi, vos enfants à leur ombre
Viendront, en vous louant, rêver à leurs amours.*

II

Laissez-là vos travaux, mêlez-vous à nos fêtes;
 Courons à ces plaisirs où la foule se rend!
 Nous aurons des grands bois qui dresseront leurs têtes,
 Et nous aurons aussi, par vous, un peuple grand.
 Vous aimez les vallons que le ruisseau sillonne,
 Vous aimez la pensée au gigantesque vol,
 Vous aimez le clocher d'où l'humble foi rayonne,
 Tout ce qu'un ciel ami donne à notre beau sol!

III

Venez! votre concours est une sainte obole.
 Plantez au sol aimé l'arbre national!
 D'une œuvre plus auguste il sera le symbole,
 Il grandira. L'oiseau, dans son chant matinal,
 Sur ses rameaux épais redira votre gloire.
 Il vivra de longs jours, et nul ne sait combien;
 Mais plus longtemps que lui vivra votre mémoire,
 Car vous cherchez le juste et vous faites le bien!

IV

L'épée est au fourreau. Notre terre est sacrée
 La cendre de ses preux repose en cent endroits.
 Notre terre est bénie. Elle s'est enivrée.
 Du sang victorieux des soldats de la croix.
 C'est un séjour de paix, c'est une terre libre
 Où l'égoïsme meurt, où la charité croît.
 Aux baisers de l'amour l'âme sensible y vibre,
 Mais le bras est levé pour défendre le droit.

Plantez, en ces joyeuses heures,
 Plantez tous les arbres divers!
 Ils étendront sur vos demeures,
 Pour vous garder, leurs rameaux verts.
 Plantez tous les arbres divers.

PAMPHILE LEMAY.

HISTOIRE DES PONTS

Deuxième partie d'une causerie faite par M. Ivan Vallée, ingénieur en chef du Département des Travaux Publics, devant la Société des Arts, Sciences et Lettres, le 24 mars dernier.



L'honorable Antonin Galipeault

J'emprunte la définition des ponts en majeure partie à la Grande Encyclopédie française.

Les ponts sont du domaine des travaux publics et servent à franchir, par le moyen d'arches ou de travées de plus ou moins grande ouverture, les obstacles tels que ravins, rivières, fleuves et même bras de mer, qui interrompent la continuité des voies de communication: routes, chemin de fer ou canaux.

Ils peuvent également avoir pour objet de supporter, dans les mêmes conditions, des aqueducs, des conduites de pétrole, etc. On les dénomme en conséquence, suivant leur usage: ponts-routes, ponts de chemins de fer, ponts-canaux, ponts-aqueducs, etc.

Ils sont d'ailleurs fixes ou mobiles.

Parmi les ponts fixes on distingue, d'une manière quelque peu arbitraire, les ponts proprement dits et les viaducs qui sont généralement des ouvrages de plus grande

hauteur franchissant souvent des vallées où ne coule aucune rivière.

On nomme ponceau un pont de faible ouverture, donnant passage à un fossé ou à un petit cours d'eau.

En autant que notre département provincial est concerné, nous adoptons le mot ponceau lorsque l'ouverture est inférieure à 20 pieds et pont lorsque la travée dépasse 20 pieds.

Enfin un pont est droit ou biais, suivant que son axe est ou non perpendiculaire à l'axe des piles, qui doivent toujours être orientées suivant le courant de la rivière.

Les ponts mobiles présentent d'innombrables variétés de dispositions: ponts de bateaux, ponts-lévis, ponts levants, ponts tournants, ponts à bascule, ponts-

transbordeurs, etc. La plupart de ces termes s'expliquent d'eux-mêmes; seule, la différence entre les ponts-lévis et les ponts levants est utile à indiquer: un pont-lévis se relève en pivotant autour d'un point de son tablier; au contraire dans les ponts levants, la travée mobile tout entière se soulève parallèlement à elle-même comme la cabine d'un ascenseur.

Enfin, les ponts se construisent en charpente, en maçonnerie, en béton armé, en métal; parfois, tous ces éléments se présentent dans un même pont.

Les ponts en maçonnerie affectent toujours la forme d'arches, tandis que les ponts en métal peuvent être suspendus, en arc, ou être constitués par des poutres, parmi lesquelles on distingue les poutres indépendantes, les poutres continues et les poutres à consoles ou cantilevers.

Il ne faut pas confondre ici le mot poutre avec lambourde, et je me permettrai de vous mettre au courant d'une demande déjà faite au département par le secrétaire-trésorier d'une de nos plus florissantes municipalités. Nous avons, au préalable, soumis au Conseil un projet de pont qui comportait une travée de 50 pieds et nous avons adopté le terme "Pony" pour désigner le genre de superstructure; or, comme le coût du pont avait été une surprise pour les intéressés, un de ces derniers suggéra de faire modifier le plan en vue d'en diminuer le coût et, disait-il je ne vois pas pourquoi les ingénieurs du gouvernement ne nous dessinerait pas un plan de pont avec une poutre de 50 pieds lorsque le pont de Québec en a une de 180 pieds."

NÉCESSITE DES VOIES DE COMMUNICATION DÈS L'ORIGINE

Ne voyons-nous pas dans l'histoire ancienne qu'Adam et Eve furent chassés du Paradis terrestre, et que Caïn, après son crime, s'enfuit et qu'après avoir erré longtemps jeta les fondements de la première ville.

Mais, passons au déluge, c'est le temps de le dire; plus précisément, passons cette première période de l'an 4004 à l'an 2384 avant J.-C., c'est-à-dire depuis la création jusqu'au déluge, puisque, lors de ce dernier, tout périt excepté ce qui était dans l'arche. Les hommes, depuis le grand cataclysme, vivaient dans les vastes plaines de Senaar au centre de la Mésopotamie; mais bientôt, leurs familles devinrent si nombreuses qu'ils craignirent d'épuiser le pays et ils résolurent de se séparer. On voit donc ici qu'un désir s'est vite fait sentir chez eux d'agrandir leur territoire, et l'histoire ajoute que ces hommes, voulant perpétuer leur mémoire et peut-être se garantir d'un nouveau déluge, entreprirent d'élever une tour d'une hauteur prodigieuse, avec le résultat que vous savez. L'impossibilité de se comprendre hâta donc la dispersion des premières familles.

La carte du monde s'est donc ainsi graduellement modifiée; l'exode des peuples s'est continué; les incursions de territoires n'ont pas tardé et n'ont fait qu'augmenter en nombre, et nous avons vu aussi à quel prix furent fondés les premiers empires. De cette rivalité des races et de cette fièvre de conquêtes, a résulté un

développement des voies de communication et de transport, et l'on a dû essayer tous les moyens possibles de franchir les obstacles qui les interrompaient.

LES PONTS DANS L'HISTOIRE

A l'origine, les cours d'eau qui sillonnaient les divers territoires, ont évidemment été traversés à gué, car c'est un mode naturel de traversée que pouvaient se permettre les premières races humaines. A certains endroits des cours d'eaux on a dû aussi utiliser les arbres tombés en travers de ceux-ci, de même, en certains points, où les eaux étaient peu profondes, l'on a dû construire des passages temporaires en jetant plusieurs pierres formant appui à des arbres tombés ou déracinés par les tempêtes. On peut donc affirmer avec M. Aynard que le premier pont de bois a été construit par le premier homme qui, arrêté dans sa course, a placé un arbre en travers du cours d'eau qu'il avait à franchir, et cela, dès les premiers instants que la terre a été habitée. Un certain auteur, Waddell, dans un ouvrage sur les ponts nous parle du "pont des singes", et décrit comment ceux-ci franchissaient les rivières—ce qu'ils pratiquent encore aujourd'hui dans les forêts de l'Amérique du Sud. Voici le procédé curieux qu'ils emploient.

Ces animaux forment une chaîne vivante de leurs corps en se tenant l'un à l'autre avec leurs pattes et leurs queues. Celui qui est en tête, suivi des autres, escalade un arbre et se cramponne à l'extrémité de l'une des branches qui surplombent le cours d'eau et le dernier faisant queue, lui aussi, cramponné à un certain point de l'arbre lâche prise à un certain moment, atteint ainsi une des branches d'un arbre sur la rive opposée ce qui constitue une sorte de pont suspendu, lequel permet aux petits singes de franchir l'obstacle, après quoi l'on opère la manœuvre inverse et toute la famille se trouve rendue, sans trop de difficulté, sur l'autre rive. "Cet acte d'acrobatie a dû certainement inspirer," dit Waddell, "le premier pont suspendu, et, je me demande si certains êtres humains, témoins oculaires du pont des singes, n'ont pas essayé la même prouesse." On peut donc affirmer qu'aux premiers temps de la création, par suite du nombre très limité d'outils dont on pouvait disposer, on ne pouvait faire des progrès rapides, mais on est porté à croire que des méthodes plus pratiques pour communiquer d'une rive à l'autre ont été assez vite adoptées. Aussi Waddell, faisant une autre mention dans le chapitre de l'évolution de ces constructions rapporte que deux ponts ont été construits par les sauvages de la Colombie Anglaise, qui ont un cachet d'antiquité assez marqué.

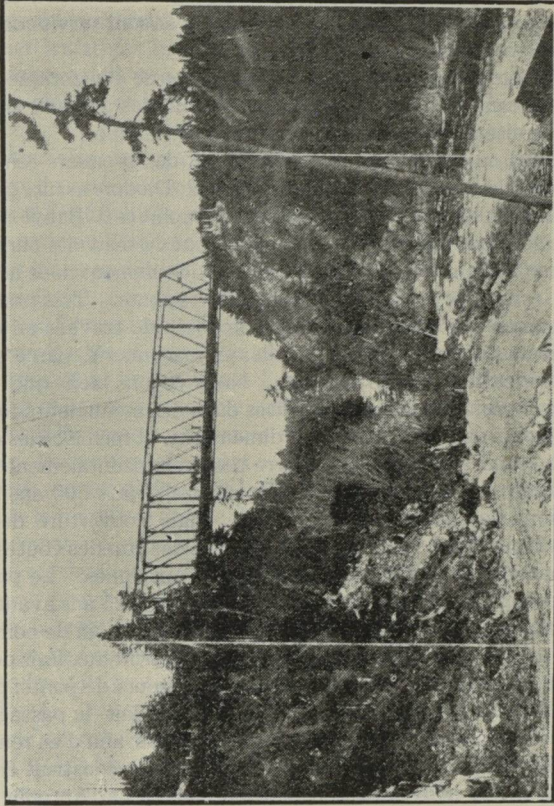
Deux arbres, à une certaine distance l'un de l'autre, étaient enfoncés aussi profondément que possible dans le sol, sur chacun des sommets des rives escarpées de la rivière et entourés de grosses pierres à leur base; à la cime de chacun de ces arbres, on attachait un autre arbre qu'on laissait tomber et qu'on attachait par l'extrémité opposée à un autre arbre appuyé un peu plus bas, sur la berge. Le premier arbre planté était en outre consolidé par un pieu en bois attaché, lui aussi,

à un arbre se trouvant plus éloigné de la berge. On jetait ensuite entre les bras de ce cantilever primitif des pièces de bois horizontales attachées les unes aux autres et on "contreventait" le tout de pièces additionnelles dans les deux directions de la base, au sommet de cette forme nouveau genre. La longueur d'un de ces ponts est de 75 pieds et il est à 100 pieds audessus de l'eau, il a 6 pieds de largeur et permet le passage des piétons et animaux non attelés. Les indiens qui l'ont construit, n'ayant pas voulu s'en servir avant de lui faire subir un essai, ont cru bon de ne pas exposer leurs animaux à cette fin, et se sont servis comme charge d'épreuve de leurs "squaws".

Je crois intéressant de produire ici la substance de l'historique des ponts qu'a fait M. R. Morandière, ancien inspecteur général des ponts et chaussées de France, dans son traité de la construction des ponts et viaducs.

Hérodote, dit-il, nous apprend que Menez, un des premiers rois d'Egypte, avait fait construire un grand pont sur un bras du Nil; Diodore assure qu'on devait à Sémiramis le magnifique pont qui traversait l'Euphrate à Babylone; et l'histoire conserve le souvenir des grands ponts de bateaux construits par Darius sur le Danube, environ 500 ans avant l'ère chrétienne. Seulement nous ne possédons aucun détail sur le mode de construction de ces divers ponts. Très probablement, les grands ponts furent pendant longtemps composés de travées en charpentes sur piliers également en charpente ou sur piles en maçonnerie, parce que l'art de construire les grandes voûtes était inconnu. Nous voyons bien que les Egyptiens et les Grecs avaient construit des voûtes dans des monuments fort anciens; mais, il s'agit toujours de voûtes de faibles dimensions, et même celles construites en Grèce étaient établies au moyen de pierre posées horizontalement et formant des saillies successives. Les aqueducs de Rome, construits 600 ans avant l'ère chrétienne, avaient des voûtes en maçonnerie, mais l'ouverture de ces voûtes ne dépassait pas 20 pieds; et on était bien loin encore des grandes voûtes en maçonnerie dont le pont du Gard offre les traces les plus anciennes. Le premier pont de Rome fut construit en charpente par Ancus Martius, 625 ans avant l'ère chrétienne; il fut établi au pied du mont Aventin et il reçut le nom de pont Sublicius. Le colonel Emy dit que le pont Sublicius avait été construit aux frais des premiers chefs de la religion, ce qui les fit appeler Pontifes, faiseurs de ponts; que ce pont fut rompu en 507 pendant qu'Horatius Coclès en défendait le passage; et qu'on prit soin en le reconstruisant de n'employer ni fer ni clous, afin d'en rendre à l'avenir la rupture plus facile. Plus tard, ce même pont fut reconstruit en pierre par Aemélius; puis il fut de nouveau reconstruit en marbre par Antonin le Pieux et fut désigné sous le nom de "Pons Marmoratus". Mais il a été entièrement détruit par le temps, et il ne reste presque plus rien aujourd'hui. Le colonel Emy parle également du pont en charpente que César fit jeter sur le Rhin, près du confluent de la Meuse, 55 ans avant l'ère chrétienne. Ce pont n'était que provisoire, pour le service des armées; mais il était très simple et d'une grande solidité; sa longueur

UN COIN PITTORESQUE



Quelques-uns de nos ponts traversent, souvent, des endroits d'un pittoresque achevé et dont la vue seule donne le vertige, comme celui que montre notre gravure et qui est situé à Saint-Alban, comté de Portneuf.

devait être de 2000 à 2200 pieds. Trajan fit jeter, en l'an 10 avant l'ère chrétienne, un grand pont sur le Danube, et fit également construire, sur le Tage, le pont d'Alcantara, qui a été restauré par Charles-Quint et qui subsiste toujours. Les plus anciens ponts de pierre bâtis à Rome sont les suivants :

Le pont des Sénateurs, construit par Caius Flavius Scipio, 127 ans avant J.-C. Il fut reconstruit en 1575 par Grégoire XIII; mais un débordement du Tibre l'emporta en 1598 et il n'a pas été rétabli. Le pont Aemelius, construit par Scylla environ 100 ans avant J.-C., C'est le plus ancien pont qui ait conservé ses premières dispositions; mais il a été complètement restauré par Nicolas V et il est désigné aujourd'hui sous le nom de Ponte-Molle.

Le pont de Quattro-Capi, bâti 54 ans avant J.-C. par Fabricius pour réunir l'île du Tibre à la ville de Rome.

Le pont Rimini, construit sous le règne d'Auguste, au commencement de notre ère, est parfaitement conservé.

Le pont Aelius, aujourd'hui pont Saint-Ange, construit vers l'an 138 de notre ère, par l'empereur Adrien, en face du superbe mausolée qu'il avait fait construire pour lui-même. Ce pont a été conservé dans son entier, seulement les papes Nicolas III et Clément IX l'ont fait restaurer et orner de statues.

Le pont du Gard a été construit par Agrippa, gendre d'Auguste, au commencement de notre ère, pour amener à Nîmes les eaux des fontaines d'Eure et d'Airan, situées à environ 24 milles de la ville. Ce pont formé de trois rangs d'arcades superposées, s'élève à 160 pieds au-dessus des eaux de la rivière du Gardon, dans une partie où le val est fort encaissé; il est construit entièrement de pierres de taille posées sans mortier; la cuvette seule a été maçonnée en moellons et a été revêtue d'un enduit de deux pieds d'épaisseur. Ce magnifique aqueduc a été rompu à ses deux extrémités par les barbares qui assiégèrent Nîmes au cinquième siècle, et depuis il n'a pas été rétabli. Mais, en 1743, on a prolongé les piles des arches inférieures pour y adjoindre un pont ordinaire dont la chaussée est élevée de 75 pieds au-dessus des eaux de la rivière.

Les Romains avaient sillonné l'empire de grandes voies militaires, qu'ils développèrent pendant tout le temps de leur domination; et ils avaient pris soin d'établir, à des distances assez rapprochées, des maisons pour recevoir les voyageurs, et d'autres pour assurer le service des courriers, à l'exemple de ce qu'avait fait Cyrius en Perse, environ 500 ans avant l'ère chrétienne. Mais lors de la dissolution de l'empire romain et de l'invasion des barbares, presque tous les ponts furent rompus; l'Europe fut livrée aux calamités de tous genres, puis à l'anarchie féodale, et pendant longtemps, ne put guère songer qu'à se défendre.

Gauthey nous dit qu'on ne connaît en France aucun pont dont la construction remonte au delà du douzième siècle, et que le pont du Gard est le seul ouvrage, resté debout, qui porte l'empreinte du grand caractère des œuvres romaines; que les rivières étaient alors franchies au moyen de bateaux et bacs, que les routes

n'offraient aucune sécurité au petit nombre de voyageurs qui osaient les fréquenter, et qu'on rançonnait principalement ces voyageurs au passage des rivières.

Dans ses recherches historiques sur la congrégation hospitalière des frères Pontifes, Grégoire, ancien évêque de Blois, nous apprend qu'au moyen âge, alors que les corporation des bateliers s'étaient souvent transformées en association de brigands, dévalisant ou rançonnant les voyageurs, quelques associations pieuses conçurent le projet de construire des hospices près des rivières, d'établir des bacs et de construire des ponts, ce qui leur fit donner le nom de "frères pontifes", parce que, au moyen âge, on disait: "pontificare", faire un pont. Il ne paraît pas, d'ailleurs, qu'il y ait eu autrefois un ordre général de ces frères; mais le nom de FRERES PONTIFES ou FRERES DU PONT fut donné successivement aux congrégations hospitalières qui construisirent des grands ouvrages d'utilité publique, et les anciennes chartes en contiennent de nombreux exemples.

Dès le XIII siècle, Charlemagne, qui voulait rétablir les grands chemins publics sur lesquels, à l'exemple d'Auguste, il s'était réservé l'autorité souveraine avait encouragé et protégé les hospices établis dans les gorges des Alpes pour secourir les voyageurs. Nous voyons que les commissaires impériaux avaient été chargés de se concerter, dans chaque ville, avec l'évêque et le comte pour veiller à la réparation des ponts et qu'en 830 un capitulaire de Louis le Débonnaire avait même ordonné la reconstruction de douze ponts. Mais bientôt les institutions de Charlemagne croulèrent au milieu du désordre causé par l'invasion des Normands, et pendant longtemps, en France, les grands chemins demeurèrent dans un très mauvais état.

Saint Benezet fonda le pont d'Avignon, vers l'an 1178, et mourut en 1184, quatre ans avant l'achèvement de son œuvre, mais en 1189, le Pape Clément III s'empressa de confirmer l'ordre des frères du pont d'Avignon. Il adressa en même temps une bulle aux frères du Bon Pas, sur la Durance, pour les remercier de la construction de ce pont et de leur charité héroïque envers les pèlerins et les pauvres. Avant la construction du pont sur la Durance, ce même passage était désigné sous le nom de Mauvais Pas. Le Pont d'Avignon était composé de 21 arches, dont les principales avaient 120 pieds d'ouverture, et sa longueur totale était d'environ 2000 pieds. Le pape Boniface IX en 1385, puis les habitants d'Avignon en 1410, le firent en partie démolir pour se mettre à l'abri des attaques des habitants de la rive droite du fleuve; en 1670, une débâcle acheva de ruiner ce pont. Il a été depuis reconstruit.

Vers l'an 1245, le pape Innocent IV pendant son séjour à Lyon, fit commencer, sur le Rhône, les fondations du grand pont de la Guillotière. Le 12 septembre 1265, le prieur des Clunistes pose la première pierre du pont St-Esprit, également sur le Rhône. Les travaux durèrent 45 ans avec des peines et des dépenses infinies et le pont fut livré en 1509. Ce pont composé de 19 grandes arches en arc de cercle, surbaissé au tiers, avait 2730 pds de longueur totale; il n'était à l'origine,

destiné qu'au passage des piétons et des bêtes de trait; c'est seulement au commencement du dernier siècle qu'il fut approprié à la circulation des véhicules.

En Italie, saint Allucio, de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, mort en 1134, avait bâti sur l'Arno un pont et un hôpital qui prirent son nom. Les hospitaliers de Saint-Jacques-du-Haut-de-Pas, de Lucques, au treizième siècle, avaient également pour fonctions de recueillir les malades et les indigents, de donner main forte aux voyageurs contre les brigands, et d'établir sur les rivières des bacs, des digues, des chaussées et des ponts au moyen d'un léger péage, dont les pauvres seuls étaient exempts.

On attribue aux Templiers, la construction, en Catalogne, de la plupart des hôpitaux et des ponts, depuis le Roussillon jusqu'à St-Jacques de Compostelle. Saint-Dominique (l'Ermité) bâtit un pont sur la rivière d'Osa dans la province de Riosa. Son disciple, saint Jean d'Ortega, fit lui-même construire trois ponts.

En Angleterre, l'évêque d'Aberdeen fit construire un pont sur la Dée, et l'Archevêque de St-André en fit construire un très remarquable sur l'Eden.

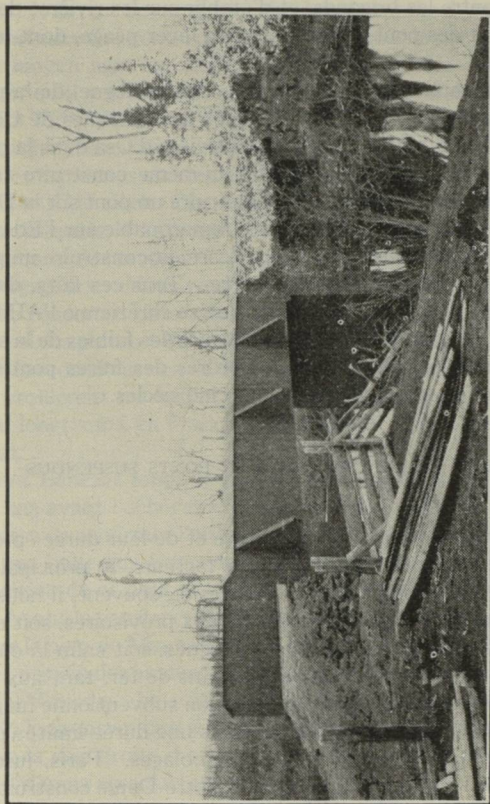
En Suède, au XII siècle, Benoît, évêque d'Icare, fit construire un grand nombre de ponts dont quatre grands ponts en pierre. Tous ces faits, dit Grégoire, montrent combien au milieu de la barbarie, la devise chrétienne "AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES" vint utilement au secours des faibles de la société tout entière. Grégoire termine en disant que les ordres des frères pontifes qui ont été institués en 1189 ont existé environ pendant cinq siècles.

PONTS EN BOIS ET EN CHARPENTE ET PONTS SUSPENDUS

Les ponts en pierre, par suite de leur nature et de leur durée éprouvée, sont incontestablement les meilleurs, mais plusieurs facteurs, le principal étant leur coût élevé nous obligent d'adopter d'autres genres et, souvent, il nous faut construire des ponts en charpente, soit pour des travaux provisoires, soit encore pour des ouvrages définitifs dans des endroits très éloignés, soit enfin là où le bois est en abondance; on en voit plusieurs sur les chemins de fer, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, et le Département de la Colonisation subventionne un grand nombre de ces constructions. Ces ponts ont toutefois une durée limitée par suite de l'altération du bois principalement dans les assemblages. Paris, jusqu'en 1500, n'avait que des ponts en charpente, car le pont Notre-Dame construit en maçonnerie ne date que de 1507 mais plusieurs ponts en pierre furent ensuite construits. Paris aujourd'hui possède un grand nombre de ponts de tous genres.

Les ponts suspendus au moyen de cordages ont existé depuis des temps très reculés, mais ce n'est que vers la fin du 18e siècle qu'on eut l'idée de suspendre un plancher à des chaînes métalliques et plus tard à des cables.

PONT DE COLONISATION



Voici le type d'ur. des nombreux ponts de colonisation, tels que construits par le gouvernement provincial

PONTS METALLIQUES

La construction des ponts métalliques ne remontent guère à plus de 150 ans, et le 1er pont en fonte de quelque importance fut construit en 1779 à Coalbrookdale, en Angleterre. Le Pont des Arts à Paris date de 1803. Plus tard, vers 1840, le fer a été employé pour la première fois en Amérique. La fonte et le fer ne sont plus employés dans les ponts; on leur a substitué l'acier et on y fabrique aujourd'hui plusieurs qualités d'acier suivant les rôles des pièces où entre ce métal. Toutefois, cet acier présente des défauts dont le principal est qu'il est oxydable. Si les métallurgistes et ingénieurs viennent à profiler un métal inoxydable, ils auront doté l'humanité d'une richesse incalculable. Les chemins de fer ont le plus contribué au développement des ponts métalliques et quoique apparemment on parait en abuser, il faut ajouter qu'il sont faciles de construction et permettent de franchir des endroits très difficiles, par exemple le pont de Québec, celui du Forth, en Ecosse, etc.

CHAUX ET CIMENT

Par suite du mémoire de Vicat, en 1818, sur les chaux hydrauliques, l'art de la construction a été révolutionnée et depuis lors, ayant obtenu des chaux qui font prises rapidement sous l'eau et qui durcissent aussi dans l'intérieur des maçonneries, on a pu fonder des ouvrages à de très grandes profondeurs et ainsi construire avec de petits matériaux des maçonneries très résistantes. Plus tard, grâce à la découverte des ciments Portland, également à prise rapide, sous l'eau, lequel mélangé avec du sable et de la pierre forme le béton, l'ingénieur constructeur fut doté de puissants moyens d'exécution.

DISPOSITIONS GENERALES DES PONTS

Les premiers ponts furent construits très étroits et leur profil en long présentait de chaque côté de forte rampe, c'est-à-dire qu'il était élevé du centre. Le progrès du commerce, une circulation plus active des chariots et voitures de toute nature exigèrent bientôt des ponts plus larges et des pentes plus douces, plus particulièrement il a fallu relever les abords et abaisser le sommet. De nos jours, par suite de l'évolution constante des moyens de transports et des exigences locales, il nous faut adopter des dispositions diverses et construire des ponts de tous genres et de toutes largeurs; nous pouvons avoir ainsi des ponts mixtes ou combinés, chemin de fer et voiture, des ponts à plusieurs tabliers, etc. En observant quelques ponts de notre province, il est intéressant de noter, pour n'en citer que quelques-uns, que le pont East Angus, près de Sherbrooke, est à deux tabliers, l'un pour l'usage du public et l'autre, l'inférieur, pour les voitures des moulins à papier. Le

pont de Charlemagne, sur la route Québec-Montréal, est mixte. Les ponts qui relient Québec à Limoilou sont des ponts à bascules. Le pont de Québec est un cantilever dont la portée est la plus longue du monde entier; l'ancien pont Bickell était un pont à coulisses, ou roulant c'est-à-dire une travée mobile glissant sur un système de roues dans une autre travée dite 'approche' et qui est fixe; il en est de même du pont de Ste-Geneviève-de-Batiscan. Le pont de Ste-Monique, comté Nicolet, est un pont suspendu; les ponts du parc Victoria sont des ponts tournants. Au cap Rouge, on a un viaduc métallique important; près du pont Scott, sur la rivière St-Charles, nous avons un pont-aqueduc; enfin, le pont-route sur le nouveau chemin d'en bas, à Beauport, est un pont biais en béton, etc. etc. On a donc une grande variété de ponts. Plusieurs projets de ponts sont actuellement à l'étude dans cette province, mais aucun n'a l'importance et l'envergure de ceux qui sont projetés aux Etats-Unis, et je mentionnerai, à titre de renseignement, le pont suspendu sur la rivière Hudson, à New York, qui pourvoit à deux tabliers dont le supérieur aura 253 pieds de largeur dont 135 pieds de voie carrossable, une voie de chaque côté de 20 pieds, le tablier inférieur comprendra en outre douze voies de chemin de fer. La travée aurait 3240 pieds.

Que dire des projets de ponts de 21 milles de long sur la Manche et de celui que l'on veut construire sur l'Atlantique pour établir, par voie ferrée, une communication entre les deux continents, ce dernier pont serait sur piles flottantes. Ces projets plus ou moins praticables font dire à Tyrell, dans son ouvrage sur les ponts, qu'au point de vue génie-civil tout projet est possible pourvu qu'on ait suffisamment d'argent pour l'exécuter.

LES PONTS AU POINT DE VUE INDUSTRIEL

La construction des ponts est profitable non seulement à ceux qui les utilisent mais, comme dans toute grande entreprise, les effets se font sentir, je pourrais dire, à travers tout l'univers par suite du travail fait directement ou indirectement pour des milliers d'ouvriers de toutes catégories.

Notons que les mines sont outillées et exploitées pour retirer du sol le minerai de fer et le charbon qui constituent la matière première principale pour la fabrication de la fonte, fer ou acier; que les laminoires nous fournissent les sections employées qui sont ensuite préparées aux usines de constructions métalliques avant d'être prêtes à être assemblées sur les lieux de la construction. Il en est de même pour les autres matériaux requis pour les divers types de ponts, tels que bois, ciment, sable, pierre, accessoires électriques et d'ornementation, câbles, peinture, etc. Il y a, en outre, les industries occupées à la préparation des machineries ou outillages nécessaires à la mise en opération de ces mines, hauts fourneaux, laminoires et usines et celles qui sont engagées dans l'alimentation de ces dernières, etc.

On peut allonger ainsi presque indéfiniment la liste et le champ d'action des industries secondaires aux ponts. Cela nous donne une idée de cette ruche industrielle alimentée par les ponts, du capital investi et de la source de revenu qu'en retirent les compagnies de transports maritimes, ferroviaires ou autres.

Je ne connais pas d'industrie couvrant un champ aussi vaste, à laquelle travaille autant d'ouvriers et où il est investi de si forts capitaux; c'est dire l'importance et l'intérêt que nous devons y attacher.

ORIGINE DE LA CONSTRUCTION DES PONTS-ROUTES PERMANENTS DANS LA PROVINCE

Les municipalités n'ont pu, avant la mise en opération des principales voies ferrées, faire ériger des ponts à superstructures métalliques, comme il y en avait quelques-uns sur nos chemins de fer. L'on peut dire aussi que les seules voies ferrées avant 1880 n'étaient pas suffisantes pour permettre le transport économique du matériel nécessaire aux superstructures de ponts, ce matériel étant alors préparé dans des usines de construction métallique aux Etats-Unis ou autres pays étrangers.

Ces constructions n'étant et n'ayant pas toutes été subventionnées par le gouvernement, nous ne possédons pas, dans nos archives, le dossier de tous les ponts construits. Il ne m'a pas été possible par conséquent de trouver sur quelle rivière, à quel endroit et en quelle année, avait été construit le premier pont dit permanent, dans cette province, mais nous pouvons dire que le pont métallique érigé en 1884 sur la rivière Nicolet, à Drummondville, est un des premiers. Il fut toutefois le premier pont-route érigé par la Dominion Bridge Co, compagnie incorporée, l'année précédente, et qui avait absorbé la Toronto Bridge Co. alors en opération depuis 1879. En 1887, une autre compagnie vint faire concurrence à la Dominion; c'était la Provincial Iron Bridge & Railway Co, d'Hochelega, qui avait comme directeur un ancien québécois, M. Rousseau.

De 1884 à 1887, plusieurs ponts furent érigés et, pour cette période, la Dominion Bridge en eut dix à son crédit.

POLITIQUE DES PONTS-ROUTES

Ce fut en 1887 que l'honorable Honoré Mercier préconisa sa politique dite des "PONTS EN FER".

La Législature mettait alors à sa disposition la somme de \$25,000.00 à titre d'essai pour encourager les municipalités à construire des ponts.

De 1887 à 1892, 48 ponts métalliques furent ainsi construits dont les superstructures étaient pour la plupart de provenance belge. Les divers montants votés de 1887 à 1896 sont comme suit:

| | | |
|--------------------------|----------|---------------|
| 1887—50 Vict. chap. 1 | item 192 | \$ 25,000.00 |
| 1888—51-52 Vict. chap. 1 | “ 239 | 100,000.00 |
| 1889—52 Vict. chap. 1 | “ 244 | 50,000.00 |
| 1890—53 Vict. chap. 1 | “ 263 | 25,000.00 |
| 1891—54 Vict. chap. 1 | “ 291 | 100,000.00 |
| 1892—55-56 Vict. chap. 1 | “ 78 | 48,000.00 |
| 1893—56 Vict. chap. 1 | “ 71 | 51,116.50 |
| 1895—58 Vict. chap. 1 | “ 13 | 4,081.50 |
| Total | | \$ 403,198.00 |

De 1896, à 1908, cette politique fut discontinuée; certaines municipalités construisaient tout de même des ponts sans l'aide du gouvernement pendant que d'autres étaient favorisées d'octroi spéciaux.

En 1908, Sir Lomer Gouin fit revivre cette politique, et l'on peut dire que c'est réellement, cette année-là que ce genre de construction prend une capitale importance; depuis, le nombre de ponts construits ou en construction a été sans cesse en augmentant.

Nous avons vu précédemment que le métal employé actuellement dans les ponts est l'acier, donc, l'expression "PONTS EN FER" ne serait plus de mise, particulièrement depuis une dizaine d'années, alors que nous avons construit et construisons encore des ponts en béton armé et autres. Il nous faut donc employer un terme plus général et plus conforme aux faits; l'expression "PONTS-ROUTES" est donc plus logique et c'est celle que nous avons adoptée.

Cette politique des ponts semble des plus appréciées; nous avons peine à suffire aux nombreuses demandes qui nous sont faites, si bien que le gouvernement se voit dans l'obligation d'augmenter chaque année le budget des ponts.

En 1900, le budget était de \$50,000.00 lorsqu'en 1913-14 il était porté à \$175,000.00 et en 1922-23 à \$356,325.00. En outre des montants sont votés pour ponts spéciaux tels que les \$600,000 pour pont de Batiscan et les \$600,000.00 pour les ponts de l'Île Perrot.

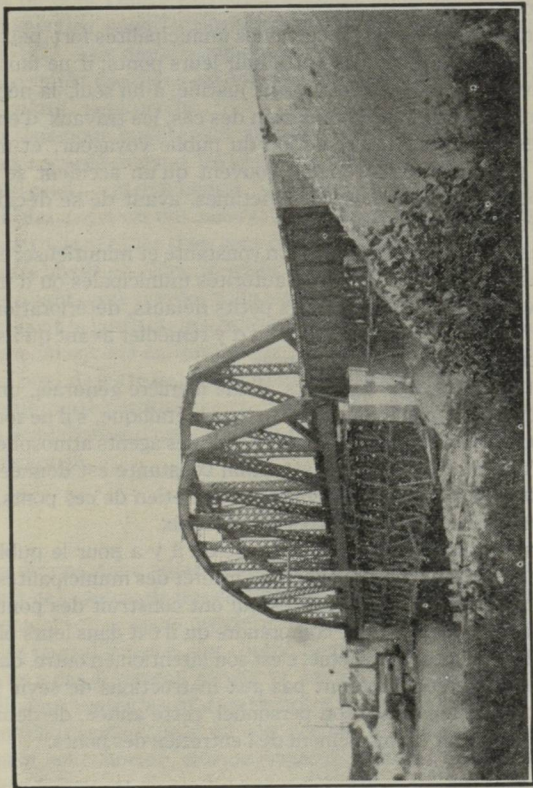
Il n'y a actuellement pas un seul comté rural qui n'ait bénéficié d'octrois.

Un tableau paraît chaque année dans l'annuaire statistique et fait voir, pour chaque année, depuis 1908, le nombre de ponts construits, la longueur totale des superstructures, les subventions accordées, etc.

On aura une idée de l'activité déployée par les quelques chiffres suivants: depuis 1908 au 1er juillet 1922, nous avons 693 ponts construits au coût total de près de \$6,300,000.00 et ayant comme longueur totale de superstructure 69094 pieds ou 13 milles de longueur.

Au 1er juillet dernier, nous avons terminé dans l'année 61 ponts et il y en avait en outre 53 en construction dont plusieurs ont été achevés avant l'hiver; la balance sera terminée cette année en même temps que seront commencés plusieurs ponts pour lesquels nous avons préparé les plans au cours de l'hiver.

NOS PONTS-ROUTES



L'un des types des nombreux ponts-routes construits par le gouvernement provincial, qui accorde à ces constructions, depuis une quinzaine d'années, la plus grande attention et de généreux octrois.

ENTRETIEN DES PONTS-ROUTES

Notre département, en autant qu'il est permis aux membres du personnel, s'occupe de l'entretien des ponts construits, mais je dois avouer avec regret que les municipalités ne prennent aucune initiative, à ce sujet, à moins qu'elles n'en soient forcées; nous attirerons jamais assez souvent leur attention sur l'importance de cette question.

C'est, à mon avis, de la part de certaines municipalités fort peu comprendre leurs propres intérêts que de ne pas entretenir leurs ponts; il ne faut pas oublier que le capital investi dans ces constructions justifie, à lui seul, la nécessité de les maintenir en bon état. En outre, dans bien des cas, les travaux d'entretien sont absolument nécessaires pour la protection du public voyageur, et malheureusement, plusieurs municipalités attendent souvent qu'un accident se produise et qu'elles soient obligées d'indemniser les victimes, avant de se décider à faire à leurs ponts les travaux nécessaires.

La durée des ponts exige une attention constante et minutieuse; elle nécessite de fréquentes inspections de la part des autorités municipales ou d'un ingénieur, de manière à reconnaître et constater les petits défauts, détériorations ou usure, au fur et à mesure qu'ils se développent, afin d'y remédier avant qu'ils deviennent sérieux; on éviterait ainsi de fortes dépenses.

Il nous faut admettre que les ponts, d'une manière générale, une fois construits et, notamment les ponts à superstructure métallique, s'il ne sont pas entretenus, se détériorent assez rapidement sous l'effet des agents atmosphériques et de l'usure, mais, d'un autre côté, si une attention constante est donnée à ces constructions, leur durée est presque indéfinie et l'entretien de ces ponts, au fur et à mesure de leur nécessité, est parfois très peu onéreux.

Le département comprenant l'importance qu'il y a pour le public voyageur de le protéger et se rendant compte aussi de l'intérêt des municipalités, entreprendra, cette année, auprès des municipalités qui ont construit des ponts, une campagne de propagande pour leur faire comprendre qu'il est dans leurs plus profonds intérêts de tenir leurs ponts en bon état; c'est son intention, en outre, dans le cas des municipalités qui ne se conformeront pas aux instructions de sévir sévèrement.

Le département a augmenté son personnel, cette année, de deux ingénieurs qui s'occuperont à l'avenir exclusivement de l'entretien des ponts.

LE PONT DE QUEBEC

Je me rends volontiers à la demande exprimée par un de nos membres de dire quelques mots sur cette merveille du génie civil si intéressante à plusieurs points de vue. Il n'est pas dans mon intention d'entrer dans les détails ni même dans les grandes lignes de sa construction; car il est trop à notre porte pour ne pas avoir

attiré maintes fois notre attention; d'ailleurs tous ont dû lire avec intérêt les détails qui ont été publiés lors de son inauguration; aussi me contenterai-je de vous décrire le principe qui le caractérise.

Imaginez-vous deux hommes assis solidement chacun sur un siège et à une certaine distance l'un de l'autre, chaque homme ayant les bras ouverts et ceux-ci inclinés vers la terre et tenant, dans chaque main, l'extrémité d'une tige portant un crochet de dont l'autre extrémité s'appuie au niveau du sommet du siège; au bout de chaque tige, entre les sièges, accrochez une balançoire sur laquelle se posterait un enfant. Les deux hommes ne pourront retenir cet enfant qu'en autant qu'aux extrémités des tiges extérieures un poids égal à peu près à la moitié du poids de l'enfant, sera pendu.

Reportons-nous maintenant au pont; on constatera facilement que dans la figure décrite précédemment les sièges représentent les piliers ou piles du pont et sont à 1800 pieds centre à centre. Les deux hommes sont les colonnes métalliques verticales audessus des piliers; leurs bras sont les deux membrures du haut de la superstructure et les tiges sont celles du bas; la balançoire est la travée centrale qu'on a hissée en place; l'enfant de la balançoire représente les charges roulantes traversant cette travée; enfin les poids accrochés aux tiges extérieures représentent au pont le poids du matériel encastré dans les piliers dit d'ancrage.

Comme vous vous en rendez compte le principe est simple mais son application sur un pont de cette importance entraîne plusieurs complications et requièrent la science de plusieurs ingénieurs experts, de même que des méthodes de construction très élaborées dans lesquelles il ne fallait rien négliger pour assurer le succès de l'entreprise.

CONCLUSION

Nous devons donc admettre, messieurs, que nos ponts, qui sont le complément direct des routes, de nos chemins de fer, ont joué le rôle principal dans notre développement, et si notre province ne compte pas autant de siècles de civilisation que les pays d'Europe, par contre bien que nos débuts aient été lents, notre progrès n'en a pas été moins rapide; et celui-ci, je pourrais dire, s'est fait sentir, sembler-il, dans toutes les sphères de notre activité.

Avant de terminer, qu'il me soit permis de vous dire qu'en autant que notre département est concerné, chaque projet de pont est étudié dans tous ses détails, depuis les préliminaires jusqu'à sa complète terminaison; et même nous allons au-delà avec l'entretien.

Nous nous rendons compte aussi que tout pont permanent, en outre, d'être bien localisé, doit à la fois répondre aux exigences de la solidité et du bon goût; que si, parfois, un certain nombre ne cadre pas avec le paysage environnant et lui enlève de son cachet, il ne faut pas toujours nous en attribuer la faute; je pourrais

dire que dans la plupart des cas, il faut chercher à placer le blacer ailleurs car nous avons eu, avant l'adoption définitive du projet dont l'exécution est laissée à l'initiative des municipalités, à faire face à une foule de conditions préjudiciables ainsi qu'à des raisons injustifiées, prédominantes alors, et que, petit à petit, nous nous efforçons d'éliminer. Parmi ces dernières, mentionnons la mentalité actuelle de certains gens qui ne se guident que sur le coût initial de la construction; il y a aussi la fausse économie, sur d'autres points; les conditions locales, l'inexpérience de la main d'œuvre, le coût prohibitif de la consolidation des fondations, dans certains cas la difficulté d'obtenir des matériaux, l'urgence de la construction etc. Ajoutons aussi, puisque nous parlons en famille que, par suite aussi de notre nombreuse clientèle, nous avons à étudier un grand nombre de projets qui souvent ne se réalisent que sur le papier et qui parfois, et même involontairement, nous forcent de négliger certains autres projets beaucoup plus sérieux; si l'on fait entre aussi en ligne de compte la quasi nécessité d'en terminer plusieurs pour une date fixée et la propagande, en divers milieux, pour tel et tel matériel, enfin la divergence d'opinion entre les ingénieurs ou les constructeurs pour tel et tel genre de pont, que sais-je encore, vous aurez là une bonne idée des conditions dans lesquelles il faut nous débattre, il n'est donc pas étonnant que nous soyons très sensibles aux éloges que nous apprécions, du reste, avec autant de bonne grâce que les suggestions qu'on nous fait; ajoutons aussi qu'il est souvent consolant pour nous de constater que, quelquefois, certaines critiques viennent justifier ce que nous avons toujours prêché.

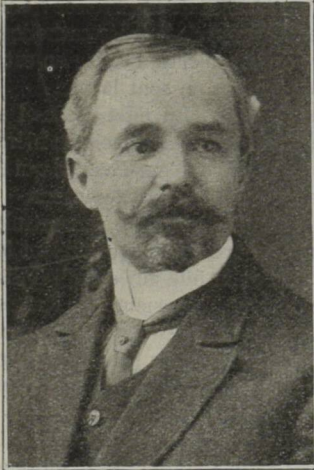
Comme nous sommes appelés à faire des choses utiles au public, il n'est pas étonnant que nous ne puissions pas satisfaire tout le monde. Nous avons toutefois à cœur la protection du bien public, et nous nous contentons, comme récompense, de la satisfaction d'avoir accompli notre devoir.

Je termine, messieurs, en m'excusant de vous avoir retenu si longtemps, je vous remercie de votre attention et je suis à votre disposition, si l'heure tardive ne vous fait pas peur pour vous fournir toutes les explications ou autres détails que mes faibles connaissances pourraient m'inspirer en réponse à vos questions.



LA PAROISSE CANADIENNE

Par **HORMISDAS MAGNAN**



M. Hormisdas Magnan

Et combien d'autres poètes et littérateurs lui ont consacré les éloges les plus sincères comme les plus mérités.

Le soldat blessé sur le champ de bataille, ou le mourant à l'hôpital, est obsédé par deux visions bien douces: celle de son clocher et celle de sa mère. Le vieux refrain que chantaient nos pères est celui de tous les cœurs chrétiens:

.....
Que j'aime ma bruyère
Et mon clocher à jour.

La paroisse que nos pères ont établie dans la Nouvelle-France est presque aussi ancienne que l'Eglise catholique. Elle existait sur le sol de France avant ses rois.

Si on cherche les origines de la plupart des humbles paroisses de la Mère-Patrie, on s'aperçoit qu'elle se perd dans la nuit des origines françaises ou gallo-romaines.

Les poètes ont chanté à l'envie la paroisse natale avec son église, son cimetière, ses champs, ses côteaux, ses vallons, ses bois, ses rivières, mais pardessus tout la maison paternelle, à laquelle se rattachent les plus chers souvenirs.

Un poète du terroir, Monsieur Nérée Beauchemin, a fait de la paroisse un tableau charmant qu'on aime toujours à relire:

Est-il terre au plus doux parfum,
Terre plus belle, plus sacrée,
Et plus aimée,
Que l'intime berceau commun?

Rien ne m'est cher comme le val,
Où, pardessus tous les toits, brille
La riche aiguille,
De mon pieux clocher natal.

Et combien d'autres poètes et littérateurs

Tout a changé en France; tout a été emporté par le souffle des tempêtes : royauté, féodalité, chevalerie, grands ordres militaires, corporations puissantes, états généraux, parlement, seule la paroisse est demeurée.

Il en fût de même dans notre jeune pays. Les guerres sanglantes du premier siècle de notre histoire, la conquête du pays, les efforts du vainqueur pour nous angliciser et nous faire perdre nos traditions nationales et religieuses, tout passa mais la paroisse canadienne resta intacte.

Comment expliquer l'influence et la force inaltérable de la paroisse? C'est qu'elle est une petite société de fidèles composée à l'image de l'Eglise catholique, c'est-à-dire d'un corps et d'une âme. Le prêtre en est la tête, l'église en est le cœur, les paroissiens en sont les membres et les œuvres en sont la vie.

La paroisse renferme dans son sein toute l'Eglise. En effet, celle-ci s'y trouve comme la plante dans la graine: Jésus-Christ dans le Tabernacle, la hiérarchie sainte dans les prêtres, lesquels ont promis obéissance à leur Evêque qui est lui-même en communion avec le Pape, successeur du Christ Rédempteur.

Nos pères apportèrent avec eux, outre la Foi et la langue ancestrales, les us et coutumes, les lois et l'organisation civile et religieuse qui avaient fait de la Mère-Patrie la plus grande nation du monde et la fille aînée de l'Eglise.

Parlant de l'émigration française en Amérique, Monsieur E. Rameau observe que "ce fût un véritable démembrement de la souche des paysans français. Leurs familles, cherchées avec un soin particulier, ont transporté avec elles les mœurs, les habitudes, les coutumes et les locutions, au point d'étonner encore aujourd'hui le voyageur français."

Le peuple-missionnaire qui a jeté les premières semences de l'Evangile et les bases de notre nationalité sur les bords du fleuve Saint-Laurent, avait un idéal religieux et patriotique, et Dieu, qui s'est servi de lui pour accomplir de grands desseins dans notre patrie avait mis dans son âme l'esprit de sacrifice et d'abnégation qui enfante les grandes actions. "S'il est des pays dont les origines ont été plus éclatantes, dit l'abbé H.-R. Casgrain, il n'en est pas assurément dont les commencements ont été marqués par de plus beaux sacrifices et de plus sublimes dévouements."

L'établissement de toutes nos paroisses canadiennes, on le comprend, est intimement lié à l'histoire de l'Eglise en notre pays. L'auteur d'"Une paroisse canadienne," dit que "dès qu'un seigneur, accompagné de quelques colons, avait pris possession d'un nouveau territoire, le missionnaire arrivait sur leurs traces pour les encourager et les fortifier, en leur offrant les secours de la religion. Tandis que les Pères Jésuites se dispersaient dans les bois pour évangéliser les tribus sauvages, les prêtres des missions étrangères exerçaient leur zèle auprès des colons. Tout le système de colonisation reposait sur deux hommes, le prêtre et le seigneur, qui marchaient côte à côte et se prêtaient généralement un mutuel appui. Le censitaire, qui était en même temps le paroissien, avait deux points de ralliement: l'église et le manoir, dont les intérêts étaient identiques."

C'était, on le voit, l'organisation paroissiale à ses débuts, c'est-à-dire le groupement des colons autour du clocher. Ce régime de la paroisse fut d'un grand secours aux défricheurs de la première heure. Il leur fournit à la fois des moyens communs de défense et d'action.

Un missionnaire colonisateur, Monsieur F. Hébert, écrivait en 1850, dans un rapport qu'il adressait à l'Assemblée Législative: "Sans organisation religieuse, je dois le dire, sans la présence d'un prêtre au milieu d'eux, nos Canadiens ne tiendraient pas longtemps aux misères et aux privations de tout genre dans cette vie des bois qui précèdent l'établissement d'un nouveau centre, et cette salutaire influence se continue dans la suite, quand la paroisse est finalement érigée."

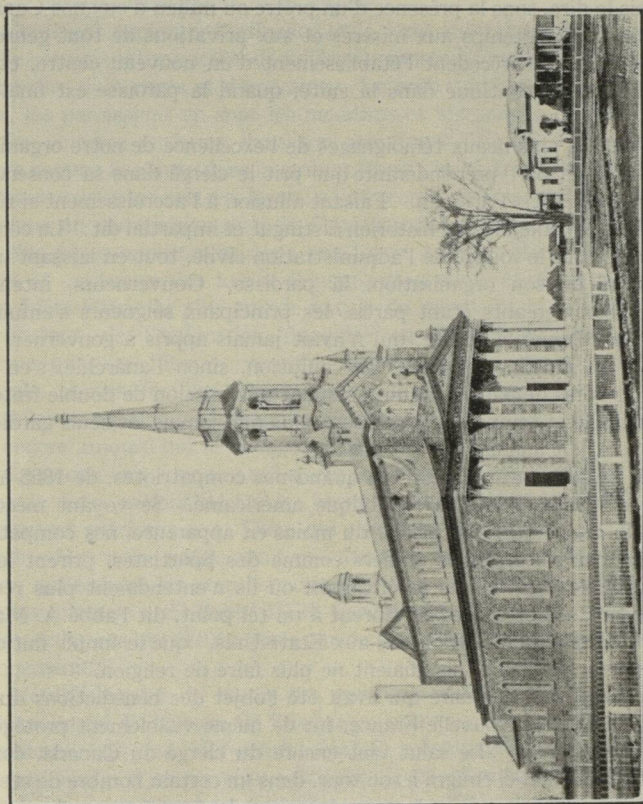
Mais, l'un des plus beaux témoignages de l'excellence de notre organisation paroissiale et de la part prépondérante que prit le clergé dans sa conservation, est bien celui de Francis Parkman. Faisant allusion à l'accroissement si régulier de la population canadienne, cet historien distingué et impartial dit: "La conquête brisa d'un coup tout le rouage de l'administration civile, tout en laissant intacte l'essence même de son organisation, la paroisse. Gouverneurs, intendants, conseillers et commerçants étant partis, les principaux seigneurs s'enfuirent à leur tour de la colonie; le peuple, qui n'avait jamais appris à gouverner, se vit abandonné à ses propres conseils. La confusion, sinon l'anarchie, s'en serait suivie, sans les curés de paroisse, qui, assumant une mission de double fraternité, à la fois spirituelle et temporelle, devinrent plus que jamais les seuls gardiens de l'ordre, par tout le Canada."

Il en fut de même aux Etats-Unis quand nos compatriotes, de 1865 à 1890, émigrèrent par milliers dans la république américaine. Se voyant méconnus, traités haut la main, méprisés parfois, du moins en apparence, nos compatriotes, pleins de foi, mais susceptibles et fiers comme des Spartiates, prirent le parti de rester en dehors des églises américaines, où ils n'entendaient plus résonner le verbe français. "Les choses en vinrent à un tel point, dit l'abbé A. Magnan, dans son "Histoire de la race française aux Etats-Unis," que le simple fait de traverser les lignes américaines signifiaient ne plus faire de religion."

Mais le peuple-missionnaire qui avait été l'objet des bénédictions du Ciel, dès son arrivée dans la Nouvelle-France, fût de même visiblement protégé dans la Nouvelle-Angleterre. "Le salut vint encore du clergé du Canada, continue le même historien; celui-ci émigra à son tour, dans un certain nombre de ses membres, pour aller reconstruire sur la terre étrangère la paroisse canadienne, cette forteresse inexpugnable de notre nationalité dans le passé, et partout et toujours le boulevard de notre foi."

Quel beau tableau nous fait de la paroisse canadienne Dom Paul Benoit: "Elle est la cellule-mère du Canada-français; elle prépare et entretient la vie. Le Canadien-français, en effet, aime son église, y puise un amour indescriptible de sa religion, de sa langue, et de sa race, confondus ensemble dans ce lieu saint.

DANS NOS PAROISSES



Autour de l'église paroissiale, . . . et qui lance vers le ciel sa flèche hardie, dort paisiblement le village bas-canadien. — Cette église de Ste-Julie-de-Sommerset, comté de Mégantic, est un beau type de nos églises modernes.

Quelque éloigné qu'il se trouve des rives du Saint-Laurent, quelques influences étrangères qui s'agitent autour de lui, il retrouve le Canada-français tout entier dans sa paroisse, vivant en elle de la même vie que sur les bords de son grand fleuve, demeurant catholique et français, au milieu des multitudes protestantes et anglaises parmi lesquelles il est jeté. Il est catholique parce qu'il est français, et fils soumis de cette même Eglise catholique parce que sa race en est la fille aînée.'

La paroisse canadienne, échelonnée depuis le golfe du Saint-Laurent jusqu'au nord des comtés de Témiscamingue et d'Abitibi, faisait dire à Mgr Forbin Janson: "O ! Canadiens-français, peuple au cœur d'or et aux clochers d'argent, que vous êtes heureux." L'éminent prélat voulait sans doute exprimer son admiration pour la paroisse canadienne, l'assise sociale la plus forte de l'Eglise catholique en notre pays, gardienne et protectrice du peuple canadien.

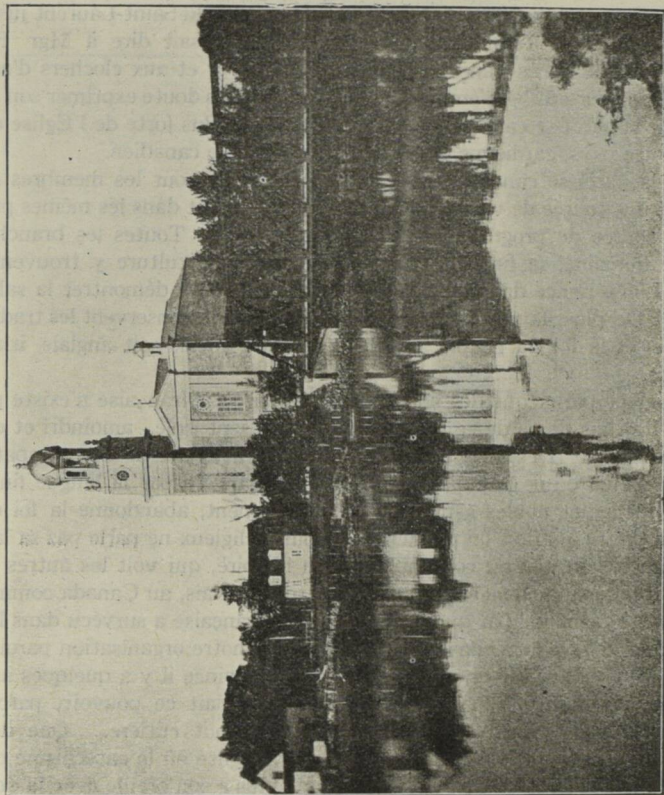
Mais la paroisse canadienne n'est pas seulement pour les membres qui la composent une source de vie nationale et religieuse, c'est dans les mêmes proportions une source de progrès matériels incontestables. Toutes les branches de l'industrie humaine, la finance, le commerce et l'agriculture y trouvent leur compte. L'expérience de deux siècles n'a pas cessé d'en démontrer la salutaire influence. De plus, la paroisse est l'arche sainte où se conservent les traditions, le langage et la foi du peuple, que le groupe de fidèles soit anglais, irlandais ou français.

Et pour ne parler que des nôtres; là où la paroisse française n'existe pas, le Canadien-français digne de ce nom, languit; il se sent isolé, amoindri et exposé à y perdre sa foi. Des faits nombreux le prouvent; ceux de nos compatriotes perdus au milieu d'une population qui lui est étrangère par la langue finit par perdre ses belles et nobles aspirations, et, finalement, abandonne la foi de ses pères, si le prêtre qui doit lui donner les secours religieux ne parle pas sa langue.

L'étranger, un peu au courant de notre histoire, qui voit les autres nationalités se fondre si facilement dans le grand tout anglais, au Canada comme aux Etats-Unis, se demande par quel miracle la race française a survécu dans l'Amérique, et il en trouve la réponse péremptoire dans notre organisation paroissiale. Ecoutons M. Gustave Zidler, qui a visité notre province il y a quelques années.

"Seule, la paroisse canadienne-française possédait ce pouvoir, parce que seule elle demeure l'image de l'ancienne patrie tout entière. Que devient pour le Canadien-français, sinon un lieu d'exil, l'église où le catéchisme doit se réciter en anglais, où le "Notre Père" ne sonne plus à son oreille avec la douceur du verbe maternel. Doit-on s'étonner qu'il s'en désaffectonne et même qu'il s'en éloigne? Au contraire, quelle action n'exerce pas sur lui la parole du prêtre, son compatriote, qui, du haut de la chaire, lui rappelle les commandements de Dieu avec les mots et les intonations de ses parents? Ne doit-il pas se sentir remué dans ses fibres les plus profondes comme ce héros de Gérin-Lajoie, disant naïvement à son compagnon au sortir de l'office où il venait d'entendre prêcher en français: "Ça me faisait si drôlement en dedans, que j'ai quasiment pleuré."

L'OMBRE DU CLOCHER



Comme il projette coquettement dans les flots, son ombre svelte, le clocher à jour, du village de Sainte-Catherine, comté de Portneuf.

“La foi gardienne de la langue, la langue gardienne de la foi, les deux formules ne peuvent se disjoindre, car elles sont aussi exactes l’une que l’autre. Une église canadienne, c’est le sanctuaire inviolable où le Canadien abrite son idéale patrie, avec ce que ses pères lui ont légué de plus précieux, sa croyance et sa langue. Aussi, toute paroisse qui s’ouvre, est considérée comme une victoire française; tout fondateur de paroisse comme un grand patriote. Et jamais la petite patrie du Canadien, son église, ne lui paraît assez belle. Pour la parer davantage, les pauvres artisans ou laboureurs ne craignent pas de dépenser des sommes qui paraissent incroyables, quand on songe qu’elles représentent le fruit d’une pénible épargne. Aussi, leurs titres de propriétaires, acquis au prix d’exceptionnels sacrifices, ajoutent encore à l’amour de leur clocher la fierté de son patriotisme.”

“La paroisse canadienne, qui prépare ou suit partout le progrès de la colonisation, reste bien vraiment créatrice et conservatrice de l’âme catholique. Non-seulement, gardienne des pures doctrines de vie éternelle, elle perpétue la multiplication de la race, mais elle offre encore et surtout un grand foyer familial où les fils d’un même sang se retrouvent, se reconnaissent, s’entraident, et, mettant tout en commun, tristesses et joies, craintes et espérances, puisent dans leur pieuse union, scellée au pied des autels, des consolations et des lumières supérieures.

“La paroisse développe l’esprit de charité, de fraternité, et d’assistance mutuelle. Elle s’occupe de tous les âges, mais surtout de l’enfance et de la jeunesse. C’est ainsi que la province de Québec s’honore, à elle seule, de six mille six cent soixante-neuf écoles catholiques, toutes françaises, et que, dans la Nouvelle-Angleterre, sur deux cents paroisses canadiennes-françaises, cent trente-cinq entretiennent à leurs frais des “écoles séparées.”

Et combien d’autres témoignages de la part de nos compatriotes les plus marquants nous pourrions citer. Plusieurs de nos meilleurs orateurs comme Henri Bourassa, sir Lomer Gouin, J.-E. Perrault, etc., ont fait l’éloge de la paroisse canadienne. Des écrivains étrangers, comme Hanotaux, Parker, Mgr Landrieux, etc., ont tour à tour exprimé leur admiration de la paroisse canadienne telle qu’organisée en notre pays.

Au point de vue légal, la paroisse canadienne jouit de privilèges très grands qui lui permettent de naître, de se développer et de se compléter. L’évêque catholique peut, en toute liberté, ériger des paroisses d’après les canons de l’Eglise catholique, et celles-ci, dit M. le juge Pagneulo, sont reconnues au civil comme corporations en main morte pour les fins du culte et de la desserte, etc.

M. Mignault définit ainsi la paroisse canadienne: “C’est une communauté et une société religieuse placée sous la direction d’un curé inamovible. Elle se compose de paroissiens établis et groupés autour d’une église sur un terrain fixé dans ses limites. D’un côté, les paroissiens sont obligés d’accomplir leurs devoirs religieux dans l’église paroissiale, à supporter les charges d’entretien, soit

de l'église, soit du curé. D'un autre côté, le curé est obligé d'acquitter dans cette même église les devoirs de la charge pastorale. De là, dans la paroisse, il y a trois éléments constitutifs: le curé, l'église et les paroissiens."

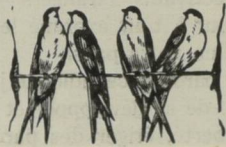
D'autre part, M. Sirois dit que "la mission ou desserte qui est la source de la paroisse, consiste dans un territoire déterminé sur lequel il y a une chapelle ou un édifice quelconque pour les fins du culte et dont les habitants sont desservis par un prêtre y résidant ou non, nommé par l'Evêque. C'est l'état transitoire de la paroisse entre l'érection canonique et l'érection civile."

Nos paroisses catholiques, telles qu'elles existent depuis l'origine de la colonie, ont, règle générale, toujours une fabrique.

La fabrique est la corporation qui acquiert et possède les propriétés, meubles et immeubles, qui doivent servir à l'entretien et au maintien du culte dans une paroisse, et qui les administre.

Voilà, en raccourci, un tableau assez fidèle de la paroisse canadienne, où l'on voit ce qu'elle a été pour nous dans le passé et ce qu'elle est encore de nos jours. Nous avons à peine effleuré ce sujet qui offre un si vif intérêt. Il faudrait y consacrer tout un volume.

C'est à cette œuvre éminemment patriotique que le ministère de la Colonisation consacre ses plus larges subventions. Qu'il ouvre des routes, qu'il bâtit des ponts, qu'il aide à la construction des écoles ou des chapelles, qu'il encourage les nôtres à s'établir sur la terre canadienne, tous ses efforts convergent à la création de nouvelles paroisses et au développement des anciennes.



Des ruines à Tadoussac

Par l'abbé Geo.
Tremblay
curé de Tadoussac

Sans doute, les fouilles et les découvertes dont il s'agit dans l'intéressant article qui suit n'ont pas l'envergure ni ne présentent l'intérêt mondial de celles de Louqsor en Egypte. Les humbles objets découverts sous le sol de ce premier poste du Canada que fut Tadoussac ne présentent pas les richesses du tombeau de Tut-ank-amen; les lords d'Angleterre et les grands archéologues du monde dirigeront peu leur attention de ce côté ni ne songeront à y consacrer une simple parcelle de leur fortune; n'empêche que ces humbles recherches et leurs résultats, qui ne sont en aucune façon de nature à faire gloser la presse universelle et à attirer les malédictions de l'antique Olympe sur leurs auteurs, ne présentent pas moins un côté très intéressant pour nos historiens et nos antiquaires.

Voici cet article, très simple et nullement sensationnel, de M. l'abbé Geo. Tremblay, le distingué curé de Tadoussac, dont nos lecteurs ont déjà eu l'occasion de lire déjà, un important article concernant la "vieille chapelle".

D. P.

Il ne s'agit pas ici de la "vieille chapelle" que tout le monde aime à visiter. Car cette chapelle n'est pas une ruine en dépit d'une certaine rumeur d'il y a trois ans; elle se porte à merveille, malgré son grand âge.

Il est question présentement de certaines décombres que l'on aperçoit au fond de la baie de Tadoussac.

Dans la direction de la "Coupe de l'Ilet", un peu avant d'arriver au parapet qui conduit au "quai neuf", on voit, à quelque cinquante pieds, au fond d'une cour, l'une des plus anciennes demeures des temps modernes.

C'est derrière cette vieille maison que se trouvent les ruines dont nous voulons parler.

Il y a d'abord, les traces non équivoques d'une ancienne bâtisse; une bonne partie des fondations. Le grand côté nord, et le petit côté est subsistent presque intacts. Des deux autres côtés, il reste assez de vestiges pour les reconstituer. Ces débris de fondations forment un quadrilatère d'environ 40 pieds sur 25. Dans le sens de la longueur, il court du nord-est au sud-ouest. On peut déduire de cette orientation que l'édifice avait sa façade du côté sud-ouest, regardant le Saguenay. Le site est des plus beaux. C'est un plateau bien uni, en terre sablonneuse, élevé de 60 pds au-dessus du niveau de l'eau et mesurant environ 300 pieds sur 200. Il domine, d'un côté, le Saguenay, que l'on aperçoit à quelques pas par l'échancrure de la "Coupe de l'Ilet" de l'autre, la baie dans toute son étendue, et un large espace sur le fleuve.

Sur le terrain avoisinant les ruines, surtout du côté sud, où se trouve le jardin de la demeure actuelle, on a découvert en grand nombre divers, objets mais surtout des objets de piété: des médailles, des grains de chapelet, des croix, des crucifix et beaucoup de petites bagues portant l'inscription "J. H. S." On sait que les Pères donnaient de ces anneaux: aux néophytes, le jour de leur première communion. On y a trouvé aussi beaucoup d'autres articles. Entre autres des chaudrons en cuivre, des ustensiles divers, des morceaux de pierre blanche, façonnés en taillant de hache, des autels, des briques, etc. A noter que ces briques diffèrent des nôtres. Elles ont les mêmes longueur et largeur, mais exactement la moitié de leur épaisseur. Et elles sont très rugueuses.

L'automne dernier, nous avons fait quelques fouilles à l'intérieur même de la maçonnerie, à un endroit qui paraît avoir été une cave. A cinq pieds sous terre, on y a trouvé deux boulets de 3 pouces de diamètre, et deux gonds de porte, très gros.

En second lieu, il y a sur le même terrain, à quelques pieds de là, un autre point assez étrange. C'est une cavité mesurant environ 15 pieds de diamètre. Bien qu'elle soit en partie remplie de détritux et de végétation, au moyen d'un pieux on peut constater qu'elle avait une quinzaine de pieds de profondeur. La paroi est revêtue d'une maçonnerie en pierre sèche.

Il y a environ deux ans, un M. X... fit quelques recherches dans cette excavation. Tout au fond, il découvrit un canal dont l'orifice mesurait à peu près un pied. Ce canal semblait courir vers le Saguenay. Celui qui faisait cette découverte voulut approcher une chandelle allumée pour examiner l'intérieur. Mais la flamme s'éteignit sur le champ comme par un souffle puissant. Soit par une crainte superstitieuse, soit par indifférence, les fouilles en restèrent là, et on remplit le trou.

Enfin, à côté de cette citerne mystérieuse, vers l'est, en creusant pour installer une glacière, on découvrit de nombreux ossements humains, entre autres quatre squelettes bien conservés et étendus symétriquement l'un à côté de l'autre.

Au reste, un peu partout sur ce terrain, on a trouvé de ces ossements humains. Telles sont les ruines dont il s'agit. De mémoire d'hommes vivants, elles ont toujours existé. Toutefois ces dernières années, elles ont subi certaines modifications. Lors de la construction du "quai neuf", on y a pris de la pierre pour le béton; puis les propriétaires y ont bâti hangar et poulailler.

Quelles sont ces ruines ?

Trois hypothèses se présentent à l'esprit.

1e. Ce serait l'emplacement d'une résidence quelconque du temps jadis.

2e. Ou bien, c'est le site de la maison du poste des Cent-Associés.

3. Ou, mieux encore, la place de la chapelle du P. Dequen: la première construite à Tadoussac.

La première hypothèse serait vaine. En effet, on apprend par la tradition que de temps immémorables ces ruines furent toujours... des ruines.

Or on sait par les écrits des missionnaires que dans les temps anciens il n'y eut jamais à Tadoussac que la maison du poste et la chapelle avec la résidence des missionnaires. Tout le reste n'était que des habitations "volantes". Au reste comment pourrait-on expliquer la présence des objets énumérés plus haut.

La seconde hypothèse aurait plus de vraisemblance.

En effet, d'après la "Relation" de 1643, la compagnie des Cent-Associés fit apporter de France, cette année-là, de la brique pour construire la maison du poste. Dans l'été de 1644, le P. Buteux, coadjuteur du père Dequen, présida à cette construction. Puis jusqu'en 1647, le missionnaire y avait son logement, avec une petite chambre qui servait de chapelle.

Cette maison fut incendiée par les Iroquois dans leur incursion de 1661. Les ruines en question seraient-elles des restes respectables de cette habitation des officiers de la compagnie, où logèrent les missionnaires pendant trois saisons, et qui abrita le Fils de Dieu pendant le même temps?

On ne saurait le nier d'une manière absolue. Dans ce cas, les briques qu'on trouve en ces lieux seraient celles qu'on "apporta de France pour bâtir la maison de Tadoussac." Les objets de piété, les ossements seraient dus au fait que cette maison servit de chapelle pendant trois étés.

Mais il semble que cette explication serait insuffisante, La chrétienté était à ses débuts, en Nouvelle-France; il n'y avait encore qu'un petit nombre de chrétiens. Par conséquent l'affluence aux alentours de la chapelle n'était pas grande. En outre, les officiers du poste auraient permis de placer le cimetière près de leur habitation, sous prétexte

que le service divin se donnait provisoirement dans leur maison. D'ailleurs, la tradition veut que la maison du poste fut toujours sur le terrain occupé maintenant par l'Hôtel Tadoussac. La chose est d'autant plus vraisemblable que la compagnie de la Baie d'Hudson occupa ce terrain.

Il reste la troisième hypothèse.

Serions-nous en présence des ruines de la première chapelle construite à Tadoussac : celle du P. Dequen ?

C'est fort probable, et pour moi, d'une quasi-certitude morale.

En effet, on peut inférer des écrits des Missionnaires Jésuites du temps que le P. Jean Dequen avait réussi, en 1647, à "dresser une chapelle et une petite chambre en bois de charpente, où le Fils de Dieu et deux de ses serviteurs habitaient pendant que les Français et les sauvages faisaient leur séjour en ce poste."

C'est pendant l'été de la même année (1667) qu'on apporte de France une petite tapisserie ou oraguette pour embellir la chapelle de Tadoussac." "On a aussi apporté une cloche pour appeler au service de notre chapelle". "Les sauvages prennent un plaisir non pareil d'entendre le son de la cloche."

On sait que cette modeste chapelle du père Dequen eut le même sort que la maison du poste : elle fut brûlée par les Iroquois qui saccagèrent Tadoussac en 1661. (Journal des Jésuites, 296). Elle avait donc subsisté 14 ans.

Pendant quatorze étés, cette petite chrétienté, qui faisait l'admiration de Mme de la Peltrie, dès 1647, était venue s'attrouper sur la place de la chapelle, le dimanche, aux jours de fêtes et aux solennités particulières. Elle y venait aussi tous les jours, pour la messe, pour le catéchisme et pour la prière du soir. On conçoit facilement qu'ils durent y laisser des objets divers. Les Pères les comblaient de petits présents, qui faisaient leurs délices.

On sait, en outre, qu'à côté de la chapelle il y eut toujours le "champ des morts". De là les ossements dont nous avons parlé. Quant à la cavité que nous avons décrite, fut-elle une simple cave? ou autre chose? Espérons qu'un jour ou l'autre, le gouvernement chargera un archéologue d'élucider de semblables questions. Mais quand et comment le site de la chapelle du P. Dequen dut-il être abandonnée? Voici: "En 1656, la compagnie du poste donna aux Jésuites une pièce de terrain à Tadoussac pour y construire une église et une résidence." (Annales, p. 268). Donc, jusque là, ils n'avaient pas de terrains à eux. En outre, il ne s'agit pas de celui qu'ils occupaient déjà et sur lequel ils avaient une chapelle. Le terrain en question est selon toute vraisemblance celui qu'occupent encore la vieille chapelle et le cimetière qui l'entoure.

Le P. Albanel avec un domestique, et quatre hommes au compte de la compagnie, vint passer l'hiver de 1660 à Tadoussac. C'était la première tentative de ce genre. Le but de l'entreprise était d'abord de voir si la chose était pratique; en second lieu de se préparer à entreprendre, dès le printemps, l'établissement de la mission sur le nouveau site. On sait que ce religieux fut rappelé par suite de démêlés avec le gouverneur. Il n'avait fait que jeter les bases des nouveaux édifices. Les deux Pères qui lui succédèrent durent quitter le poste après deux mois. L'année suivante, eut lieu la fameuse incursion des Iroquois. En 1663, le P. Druillette fut envoyé une seconde fois pour continuer l'œuvre du P. Albanel. Il poussa les travaux de construction d'autant plus activement que la chapelle primitive avait été brûlée pendant la vacance de la mission. La nouvelle chapelle, selon Marie de l'Incarnation, était en pierre. D'après la même (Lettre 71) elle fut réduite en cendres quatre ans après. Les fermiers du poste la relevèrent de ses ruines en 1671. Depuis 1702 jusqu'à 1720, la mission de Tadoussac resta sans missionnaire. Pendant ce temps la chapelle de 1671 périt à son tour. Lorsque le P. Laure vint reprendre

cette mission il dut dire la messe dans une chapelle volante. Ce ne sera qu'en 1747 que le P. Coquart, comme on le sait, rebâtit sur les ruines de celles de 1663 et 1671, la chapelle qui existe encore actuellement et qu'on appelle la "vieille chapelle."

Comme on le voit, les ruines que nous croyons avoir été la chapelle du P. Dequen ne mènent pas à la vénérabilité de la chapelle du P. Coquart. Le site qu'elle occupe remonte à 1661 au lieu de 1647. Voilà tout.

Mais, par ailleurs, combien sacrés sont ces décombres et le sol où ils reposent ! Ce sont les restes vénérables de la première chapelle stable de Tadoussac ; et ce fut certainement le lieu où les prédécesseur du P. Dequen élevèrent chaque année une cabane d'écorce pour servir de chapelle et de logement pour le missionnaire. Et comme les Jésuites avaient hérité des Récollets, il y a tout lieu de croire qu'ils continuèrent à occuper le site choisi par les "pionniers de la mission".

Et donc, c'est à cet endroit que le P. Jean Dolbeau, Récollet, venu en décembre 1615 :

"Pour arracher ces bords aux primitifs sauvages

"Pour la première fois sur ces fauves rivages,

"Un prêtre du très haut "humble médiateur,"

"Offrit au Dieu vivant le sang du Rédempteur".

(Fréchette).

GEO. TREMBLAY, ptre.

LES PROPOS DE L'ENTR'ACTE

Le Terroir au Théâtre . . . canadien. Une initiative opportune. Des pièces, des pièces, des pièces. "Jean-Marie" de M. J.-V. Voyer à St-Sauveur. La société des Auteurs et le théâtre canadien. Un comité important.

Par

Aimé Plamondon

*de la Société des
Auteurs Canadiens*

Voilà que le *Terroir* va commencer à fréquenter le théâtre. Il est assez grand pour cela maintenant et tout en s'applaudissant de n'être pas allé au spectacles durant sa première jeunesse, il se hâte de dire bien haut le bonheur que ses tuteurs viennent de lui faire en lui ouvrant toutes grandes les portes du théâtre canadien. Car bien entendu, c'est de celui-là dont il s'agit. Le *Terroir* n'est pas chauvin, mais il est avant tout Canadien, et d'ailleurs, les quotidiens et les revues sont là pour traiter abondamment des manifestations diverses du théâtre en général.

Ces chroniques mensuelles auront donc pour premier objet de faire connaître et d'encourager, suivant leur mérite, les initiatives théâtrales de chez nous, quelles qu'elles soient, pourvu qu'elles contribuent à la glorification de la langue française, à la formation du goût artistique et à la saine récréation de notre public.

Celui qui, sur la requête formelle de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a consenti à se charger de faire dans cette page le feuilleton dramatique, demande immédiatement à tous leur indulgence et leur appui. Qu'on veuille bien lui pardonner à l'avance les insuffisances et les erreurs qui pourront se glisser dans les appréciation et les réflexions qu'il se permettra, en faveur de ses intentions dont il garantit la scrupuleuse intégrité. Il pourra lui arriver de critiquer les œuvres, mais il espère bien ne jamais causer le moindre chagrin aux personnes.

Ce qu'il faut d'abord à notre théâtre, ce sont des pièces, des pièces, des pièces, tout comme il aurait fallu des bras à la faisane de "Chantecler" qui se désolait de n'avoir que des ailes. Qu'on se mette donc à l'œuvre sans retard. Le champ est immense, la terre excellente et il ne manque que des ouvriers. Ils vont arriver en grand nombre, nous en sommes convaincu, car l'expérience est faite maintenant que les pièces canadiennes peuvent remporter de gros succès.

Entrons donc résolument dans ce mouvement plein de promesses et faisons en sorte qu'elles deviennent le plus tôt possible de très consolantes réalités. Nous parlerons plus au long le mois prochain des divers thèmes dramatiques qu'il nous semble opportun de traiter actuellement et nous ferons un appel qui devra certainement intéresser tous nos dramaturges.

* * *

Les 10 et 11 avril courant ont eu lieu à la salle de l'Ecole des Frères de Saint-Sauveur d'intéressantes soirées dramatiques et musicales au cours desquelles on a chanté quelques scènes du premier acte d'un grand opéra inédit dont la musique est de M. J.-U. Voyer et les paroles de M. A. Rousseau. Ces deux débutants sont des Québécois qui ont fait sans trembler leur premier salut aux redoutables feux de la rampe. Disons-leur de suite un bon mot de félicitations et d'amical encouragement.

Nous n'avons pas la compétence voulue pour porter un jugement élaboré sur la partition de M. Voyer. D'autant plus qu'il est bien difficile d'apprécier une œuvre considérable sur de simples fragments. Il nous a paru tout de même qu'il y avait là de jolis thèmes, des airs bien trouvés, des chœurs agréablement rythmés, et nous avons hâte d'entendre en son entier cet opéra dont on nous promet la création définitive à l'automne.

* * *

Enfin, il nous fait grand plaisir d'annoncer que la Société des Auteurs canadiens, section de Québec, à sa séance du 13 avril courant, a formé un important Comité dit des Œuvres Théâtrales dont les principaux objets sont les suivants: dresser l'inventaire de nos œuvres théâtrales anciennes et actuelles; en faire un choix judicieux; favoriser leur création et leur interprétation en organisant, chaque année, une semaine du théâtre canadien; enfin travailler à constituer une troupe homogène d'artistes des deux sexes pour faire représenter les œuvres de nos dramaturges québécois.

Ce comité se compose comme suit:

Président : l'honorable Cyrille-F. Delâge;

Secrétaire : M. Alphonse Désilets;

Membres : Messieurs G.-E. Marquis, Damase Potvin, J.-Eugène Corriveau et Aimé Plamondon.

Nous félicitons chaleureusement la section de Québec de la Société des Auteurs de cette excellente initiative qui ne peut manquer de produire les plus beaux résultats.

AIMÉ PLAMONDON.





Echos de la Société

Le 7 avril courant, M. François Coulonval donnait une causerie devant la Société des Arts, Sciences et Lettres. M. Coulonval, qui est Belge, demeure à Québec depuis plusieurs années et il est considéré comme l'un des nôtres. Il a parlé de la Belgique aux divers points de vue industriel, commercial, agricole, éducationnel, artistique, etc. La séance était sous la présidence de M. Narcisse Savoie. L'hon. juge P.-A. Choquette a été chargé de remercier le conférencier.

—La résolution suivante, proposée par M. Jos. Dumais, a été proposée et adoptée à la séance du 7 avril, après avoir été quelque peu modifiée par un comité spécial chargé d'étudier son opportunité:

“Attendu qu'il importe de garder à Québec son caractère de ville française et historique qui en constitue le principal attrait;

“Attendu qu'en conséquence il faut veiller avec un soin jaloux au choix des noms à donner à ses rues et à ses places publiques;

“Le comité a l'honneur de recommander que la Société des Arts, Sciences et Lettres exerce discrètement son influence à cet effet auprès des autorités municipales;

“De plus, le comité en réponse à la demande faite à la Société des Arts, Sciences et Lettres par l'échevin Dessurault, de lui suggérer des noms de rues pour le quartier Limoilou, a soumis une liste de noms de personnages appartenant à l'histoire et recommande que ces noms soient écrits au long sur les plaques indicatrices;

“Enfin, le comité recommande que l'on donne le nom de ‘Avenue Commandant Dumas’ à une nouvelle rue qui traverse les anciens terrains du Q. A. A. A., dans le quartier Montcalm, et cela pour honorer la mémoire de l'un des principaux officiers de l'état-major de Montcalm”.

Voici ces noms qui ont été suggérés par le comité spécial de la Société des Arts, Sciences et Lettres; ces noms appartiennent surtout à la petite histoire. La plupart ont été proposés au comité par M. Pierre-Georges Roy, qui était bien l'homme le mieux qualifié pour en faire le choix:

De Varennes, La Tour, Cugnet, De Villeray, Sarrazin, Daine, Duplessis Glinel, Bedout, Collet, Verrier, De Lantagnac, Pinguet, Beaudoin, Frère Juchereau, la Capricieuse, Pamphile Lemay, Louis Frechette, Faucher de St.-Maurice.

—La Société des Arts, Sciences et Lettres a été heureuse d'apprendre que l'un de ses membres a été l'heureux gagnant du premier prix de la section

française, d'un intéressant concours institué dans le but de recevoir les meilleures suggestions concernant l'exploitation de nos bois à pulpe. Elle félicite chaleureusement M. Avila Bédard dont le travail sur ce sujet a été couronné par le premier prix, soit une somme de \$500.00.

—M. Joseph Dumais, fondateur et directeur du conservatoire d'élocution française, membre de notre Société, a tenu, au cours du mois, la séance de fin d'année de ses cours. Cette séance a été couronnée d'un gros succès. Public nombreux, parmi lequel, l'on remarquait les honorables L.-A. Taschereau, J.-Ed. Caron et Cyr-F. Delâge; programme varié et intéressant.

—M. Jos.-S. Blais, membre du comité d'administration de notre Société, a été l'un des organisateurs des belles fêtes qui ont marqué, à la fin de mars, l'inauguration de l'immeuble de la Banque Nationale à la basse-ville. Cette cérémonie qui a réuni les personnages les plus considérables de notre ville a été couronnée du plus brillant succès. Nous en félicitons très sincèrement les directeurs et les officiers de la Banque Nationale en même temps que nous profitons de l'occasion pour souhaiter à notre grande et si belle institution financière nationale toute la prospérité qu'elle mérite.

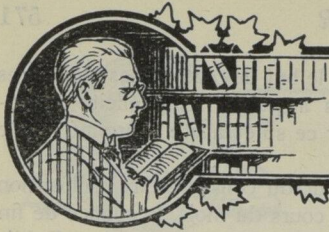
—Le 40ième Salon du Printemps dont l'ouverture a eu lieu le 15 du mois de mars, aux salles de la "Art Association" rue Sherbrooke-Ouest, à Montréal, a attiré un grand nombre de visiteurs.

L'exposition de cette année ne contenait pas autant d'œuvres que les années précédentes, mais elle renfermait nombre de travaux de haute envergure, de réelle beauté et qui font le plus grand honneur à leurs auteurs tel que Suzor Côté, Maurice Cullen, Ross, Perrigard, Clarence Gagnon, Albert Robinson, Charles de Belle, Paul Caron, Adrien Hébert, Alex. Jackson, Jos. St-Charles, Rita Mount, Narcisse Poirier, Berthe et Gerturde Des Clayes, Geo.-Henry Duquet, Alfred Laliberté, Henri Hébert, Mme de Montigny-Giguère, Alice Nolin.

Il nous a fait plaisir de constater que parmi les exposants, l'un des membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, Geo.-Henry Duquet exposait deux tableaux, l'un faisant voir un coin caractéristique de Québec "La vieille Eglise Méthodiste" et une grande toile montrant "Un Matin de Septembre" à l'île, d'Orléans, Ste-Famille. Voici ce que nous lisons dans "La Presse" du mardi, 3 avril 1923, en appréciation de l'analyse des tableaux au Salon des Peintres Canadiens, par Albert Laberge.

"Parlons maintenant d'un artiste de la cité de Champlain, Geo.-Henry Duquet" Son "Matin de Septembre", No 83, est une toile très agréable à voir."

"Les toits rouges et verts de ses maisons, la chapelle pittoresque et le haut "peuplier qui domine le paysage composent un tableau que l'on regarde avec "plaisir."



REVUE DES LECTURES

Par DAMASE POTVIN

L'abondance des matières et, plus particulièrement, la table générale de l'année que nous donnons dans le présent numéro qui est le dernier de notre troisième année, nous force d'écouter très sensiblement notre "Revue des Lectures" à laquelle nous consacrerons plus d'attention dans notre numéro de mai.

L'Iris Bleu. — Il faut assurément louer l'initiative d'un jeune éditeur de Montréal, M. Edouard Garand, qui vient d'entreprendre de publier, chaque mois, un roman canadien inédit. L'objet qu'il poursuit est de développer le goût des livres de chez nous, de vulgariser le roman canadien, d'encourager les auteurs; aussi invite-t-il particulièrement ces derniers à lui soumettre leurs manuscrits.

Voilà donc une très louable entreprise et nous en félicitons sincèrement son auteur en lui souhaitant le plus complet succès. Ajoutons que l'édition du "Roman Canadien" est fort présentable, illustrée, avec couverture très attrayante et d'un prix modéré—25 sous—.

Le premier roman que publie M. Garand est *L'Iris Bleu* de M. J.-E. Larivière, ouvrage couronné dans un concours de la Société Saint-Jean-Baptiste et qui est d'une lecture attachante.

Pierre Marin, un agriculteur, un fervent de la terre et de ses traditions, lègue tous ses biens à son neveu, Yves Marin, mais à condition de continuer la tradition des Marin, notaires et agriculteurs. Yves promet et entend exécuter sa promesse. Pour cela, il n'hésite pas à rompre avec la jeune fille qu'il aimait, Berthe Lesieur, qui cherchait à le distraire de l'accomplissement de son devoir. Avec son ami Paul Lauzon, ingénieur, il entreprend à Saint-Irénée, petit village situé à une vingtaine de milles de Saint-Hyacinthe, sur les rives de la rivière Salvail, l'industrialisation de l'agriculture.

L'entreprise réussit à merveille et il se trouve à procurer à ses nouveaux concitoyens une prospérité inconnue jusqu'alors. Naturellement, *L'Iris Bleu* finit par un mariage entre Yves Marin et Andrée Deshaies, cousine et fille adoptive d'un autre intéressant personnage du roman, le Dr Durand dont la vie est exclusivement consacrée aux soins de ses malades et à ses livres.

Ce roman de M. Larivière mérite d'être recommandé sans réserve à tous nos compatriotes. Ils y puiseront de belles leçons en même temps qu'ils liront de belles pages.

TABLE DES MATIÈRES

vol 3

| | PAGES |
|--|---------------|
| CONFÉRENCES:— | |
| Le suffrage féminin, par Ginevra | 10 |
| Le Parler de chez nous, par M. Joseph Dumais | 101, 151, 199 |
| La gérance des villes, par M. Henri Ortiz | 253 |
| L'enseignement classico-menager, par M. J. Donat Dufour | 297 |
| Peintres et Sculpteurs du terroir, par M. Hormisdas Magnan | 342, 410 |
| La Cicale et la Fourmi, par M. Paul Fontaine | 390 |
| L'Histoire des Chemins de Fer, par M. Ivan Vallée | 487 |
| L'histoire des ponts à travers le monde, par M. Ivan Vallée | 536 |
| ARTICLES DIVERS:— | |
| Troisième année du TERROIR | 2 |
| Fières revendications, par G.-E. Marquis | 4 |
| Townsend, par Benjamin Sulte | 26 |
| En flanant, par Jean Minuit | 29 |
| Deux disparus, D. P. | 146 |
| Une ère nouvelle, par Arsène Paquin | 168 |
| Les chevaliers du terroir, par Georges Morisset | 183 |
| Septembre, D. Potvin | 194 |
| Le Bucheron, D. P. | 197 |
| Le Saumon, D. P. | 292 |
| De la formation classico-ménagère, J. Donat Dufour | 213 |
| La Semaine du Livre Canadien, Damase Potvin | 242 |
| Labours d'automne, D. P. | 247 |
| La pêche maritime, D. P. | 266 |
| Le collège agricole et le problème de la ferme, J.-Ed. Boily | 267 |
| Vieilles maisons, vieux moulins, Georges Bellerive | 273 |
| Edmond LeMoyne, artiste-peintre, Hormisdas Magnan | 278 |
| Un musée, Damase Potvin | 291 |
| Scripta Manent, G.-E. Marquis | 293 |
| Entre Cousins, Paul Fontaine | 308 |

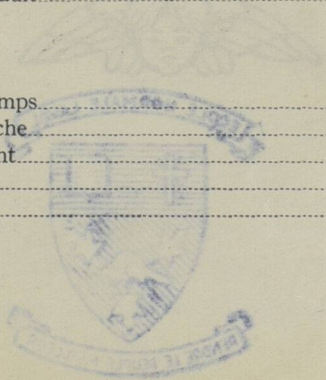
| | PAGES |
|--|-------|
| Pour qu'on lise nos livres canadiens, Alphonse Desilets..... | 315 |
| Une Exposition de peinture..... | 322 |
| Fin d'année, Damase Potvin..... | 339 |
| A l'orée de l'automne, Maurice Hébert..... | 364 |
| L'Invisible Pelerin, Ernest Bilaudeau..... | 364 |
| Emile Miller, Gérard Malchelosse..... | 370 |
| Perte Nationale, Hormisdas Magnan..... | 390 |
| Nos causeries, D. P..... | 397 |
| Gardons les Nôtres chez nous, Arsène Paquin..... | 400 |
| Grand'Maman, Claire Paquet..... | 423 |
| Un Hiver de Devoir, Damase Potvin..... | 434 |
| Les Livres à lire, C.-J. Magnan..... | 436 |
| L'Abitibi, G.-E. Marquis..... | 438 |
| L'Appel de la Race, par Un Beotien..... | 462 |
| Chronique, J.-S. Lesage..... | 458 |
| Chronique pascale, Damase Potvin..... | 484 |
| Deux Soldats de Carignan, Gérard Malchelosse..... | 506 |
| Fleurs sauvages, par Cousine Luce..... | 510 |
| Le "Chevalier de Colomb" par Ernest Nadeau..... | 513 |
| Dans le passé, Damase Potvin..... | 531 |
| Des Ruines à Tadoussac, l'abbé Georges Tremblay..... | 561 |
| La paroisse Canadienne, Hormisdas Magnan..... | 553 |
| LES CONTES DU TERROIR:— | |
| Le Pain volé, Jean-Charles Harvey..... | 20 |
| Un encan, scènes de mœurs rurales, G.-E. Marquis..... | 59 |
| Le vieux cheval, Damase Potvin..... | 114 |
| Mayakisis, Damase Potvin..... | 160 |
| La "boucherie" scènes de mœurs rurales, Damase Potvin..... | 357 |
| POÉSIES:— | |
| Au Soleil de miniuit, Ernest Nadeau..... | 8 |
| Lettre à l'amie, Alphonse Désilets..... | 50 |
| Je porte dans mon cœur, L. J. Doucet..... | 99 |
| Sur le Saguenay, Alphonse Desilets..... | 149 |
| Histoire d'amour, A. de Bellevil..... | 195 |
| Deux chansons, Maurice Morisset..... | 248 |
| La Pensée, W. A. Baker..... | 355 |

TABLE DES MATIÈRES

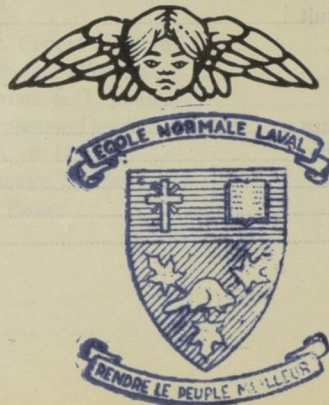
575

PAGES

| | |
|---|--------------------------------|
| Sunt la crymae rerum, Marcel..... | 387 |
| La fileuse à sa fenêtre, Blanche Lamontagne..... | 460 |
| A Maria Chapdelaine, Aimé Plamondon..... | 480 |
| Printemps tardif, Jean Charbonneau..... | 483 |
| La Fête des Arbres, Pamphile Lemay..... | 534 |
| PETITE CAUSERIE LITTÉRAIRE, par Justin..... | 31, 81, 127, 177, 453, 497 |
| REVUE DES LECTURES, par Damase Potvin, 38, 85, 131, 144, 185, 234, 283, 328, 427, 464, 517 et 572. | |
| Bibliographie..... | 42, 335 |
| D'un mois à l'autre, Damase Potvin..... | 58 |
| La Société des Arts, Sciences et Lettres, rapport du secrétaire-archiviste.. | 379 |
| AUBES ET RÉVEILS, par Ernest Chouinad..... | 76, 124, 219 |
| L'Esprit, la musique et la morale, par Léo LeRoy..... | 88, 139, 229 |
| Coin des musiciens, par Raoul Dionne..... | 378, 426, 473, 516 |
| Les Echos de la Société..... | 93, 287, 332, 475, 526 et 570 |
| <i>Les Propos de l'Entr'acte</i> , Aimé Plamondon..... | 568 |
| PORTRAITS:— | |
| Genevra..... | 8 |
| L'hon. J.-E. Caron..... | 182 |
| Sir Chs Fitzpatrick..... | 183 |
| M. Henri Ortiz..... | 254 |
| M. J. Donat Dufour..... | 297 |
| M. Alphonse Désilets..... | 315 |
| M. C.-J. Magnan..... | 338 |
| M. Hormisdas Magnan..... | 342 |
| M. Paul Fontaine..... | 390 |
| L'hon. Ant. Galipeault..... | 536 |
| GRAVURES:— | |
| Labours du printemps..... | 19 |
| La saison de la pêche..... | 29 |
| Sur le Saint-Laurent..... | 51 |
| Scène d'encan..... | 63 |
| A la pêche..... | 87 |



| | PAGES |
|-------------------------------|-------|
| Vive la pêche! | 98 |
| Pour le yatching | 121 |
| Dans nos Laurentides | 138 |
| Sur le Saguenay | 148 |
| Le Bûcheron | 196 |
| Le saumon | 211 |
| Au temps jadis | 234 |
| Labours d'automne | 246 |
| La pêche maritime | 265 |
| Un moulin à L'Île-aux-Coudres | 275 |
| Dans les chantiers | 282 |
| La chasse | 296 |
| Vision fugitive | 307 |
| "Campe" en bois rond | 439 |
| Une belle récolte | 443 |
| La chasse | 445 |
| Carte de l'Abitibi | 449 |
| Scène du terroir | 461 |
| Le long de nos chemins de fer | 490 |
| Avant la voie ferrée | 494 |
| En attendant le renouveau | 509 |
| Dans nos campagnes | 515 |
| Un coin pittoresque | 540 |
| Pont de colonisation | 544 |
| Nos ponts-routes | 549 |
| Dans nos paroisses | 556 |
| L'ombre du clocher | 558 |



Y ÊTES VOUS ?

Voulez-vous des suggestions basées sur l'expertise et l'expérience pour votre service électrique, à la ville ou à la campagne ?

NOUS Y SOMMES !

Adressez-vous à

GOULET & BELANGER LTEE
— ELECTRICIENS —

190 Richardson

— Québec.

Téléphone 4623

EN BANQUE

Une des joies de la vie de famille est de savoir qu'advenant le cas de maladie un compte de banque protégera ceux que vous aimez.

**OUVREZ UN COMPTE A NOTRE
DEPARTEMENT D'EPARGNE**

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE EN 1874

THE S

Thé Noir du Ceylon, Thé Noir de Chine, Thé de Colombo, Thé Vert de Chine, Thé naturel du Japon,

En caisse $\frac{1}{2}$ caisses et nattes.
100-80-40-10-25 lbs

NOTRE département spécial sera toujours prompt à vous faire parvenir les échantillons qu'il vous plaira de demander.

LANGLOIS & PARADIS, LIMITEE
QUEBEC

CAFES

Café Extra, Café Fancy, Café Royal, Rôtis et moulus.

En chaudières 5-10-25-50-75
et barils de 100 lbs.



Vous désirez des

CHOCOLATS?

Demandez les

CANDIAC

Ce sont les meilleurs

Notre devise, comme nos produits, se résume en
un seul mot:

EXCELLENCE

*Bonbons Candiac
(Canada) Limited*

LIBRARY AND ARCHIVES CANADA
Bibliothèque et Archives Canada



3 3286 55531339 0



~~160626~~